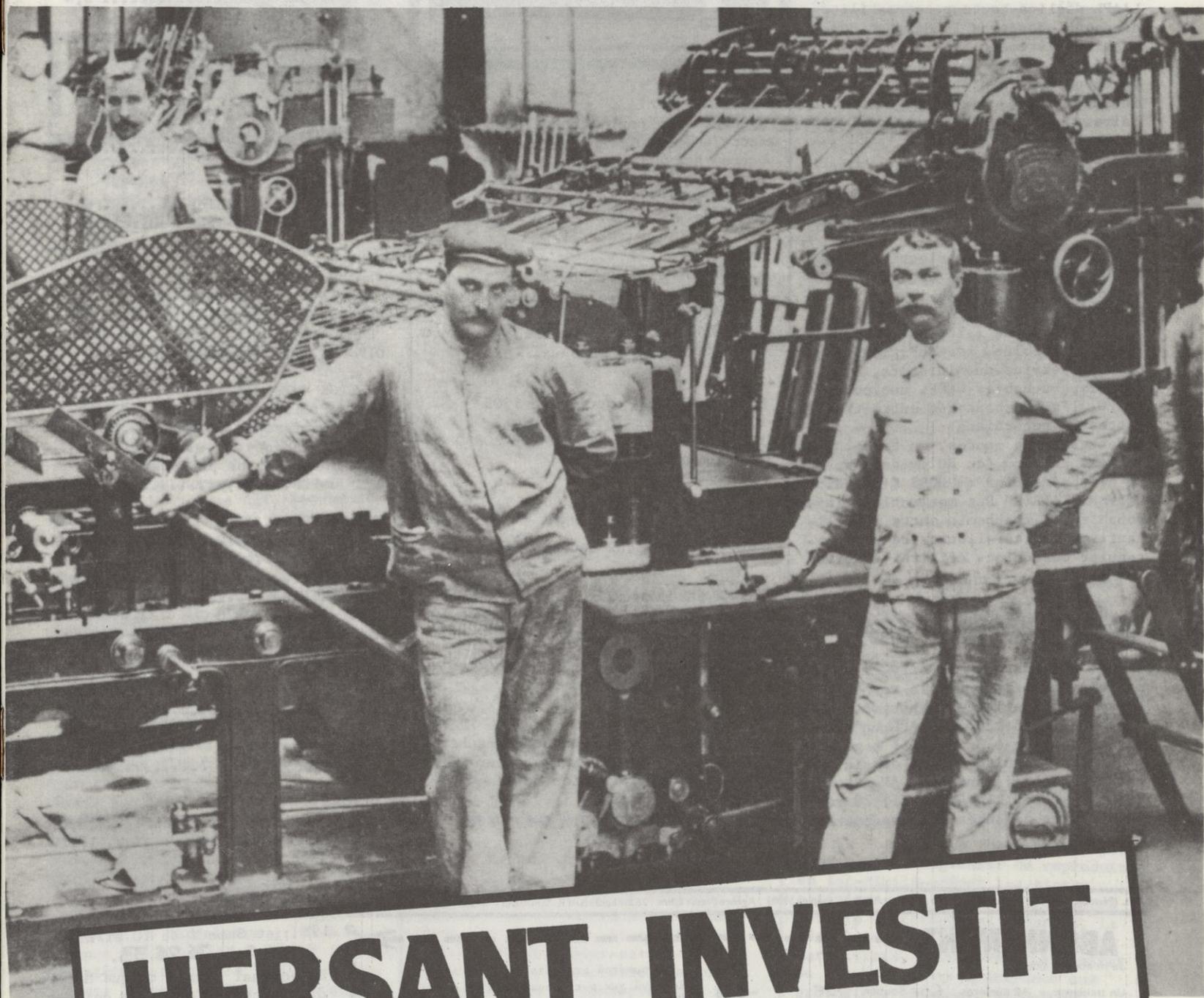


**AFFAIRE
CHOTARD
OU
FAURISSON**

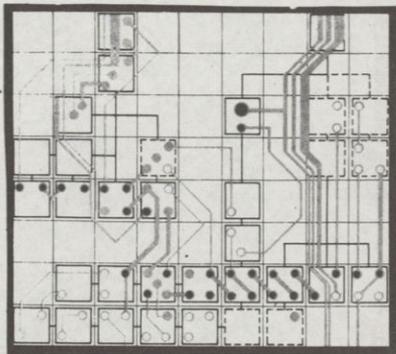
apl

CHAQUE MERCREDI 5F • INFORMATIONS

REGIONALES • N° 151 DU 21 AU 28 JAN



**HERSANT INVESTIT
PRESSE - OCEAN.**



Le but de la **PAGE 2** est de développer ses activités dans des secteurs d'avant-garde où les technologies les plus poussées sont nécessaires. C'est un des moyens les plus efficaces de maintenir notre avance.

MESSAGE

On nous signale que la petite Rose-lyne attend sa petite annonce personnelle au stand de la page 2.

Carnet rose.

Erratum

L'APL décline toute responsabilité en ce qui concerne la Garantie com-mise dernièrement à la clinique Brétécher.

Un de nos collaborateurs, au surnom félin et racé a été dépêché sur l'af-faire.... Chantons les langes, chan-geons les louanges, oh la la !!!... Quelle histoire....

Elections étudiantes

A vos listes, les élections étu-diantes au centre des oeuvres (CROUS approchent. Ici aussi, il y a une bande des quatres, fort boudée des 15.000 étudiants : le SEN-UNI pour l'extrême droite, le CELF giscar-dien au service du ministère, et les deux impertubables UNEF, une pour le PC, l'autre partagée entre trots-kystes et rocardiens.

A Nantes cette années, un 5ème lar-ron est au menu (du RU évidemment). Un nez prédestiné : "HORS D'OEUVRES UNIVERSITAIRES" Des motivations ina-ouvables, à mi-chemin entre le mili-tantisme radical-libertaire et le canular coluchien. Affaire à suivre

Avis de recherche

Des amis de Xavier Doizy, insou-mis emprisonné, sont à la recherche du sympathique lecteur anonyme qui a spontanément envoyé à APL un des-sin en soutien à Xavier. Il a gagné l'édition gratuite de son dessin en carte postale ! Contacter AN-AR, boîte postale, Librairie 71, 29 rue Jean Jaurès à Nantes qui transmettra.



LOGEMENT

RECHERCHE JF pour partager apparte-ment T4 (quartier Pont de la Tor-tière) pouvant assurer la moitié du loyer : 520F TCC (possibilité allo-cation logement pour jeunes travail-leurs de - 25 ans) tél au 89.04.85.

A LOUER T3 Bois St Louis Bat 3 Pont du Gens, 900F charges comprises libre le 1/02/81 VIGNERON Denis Tél : 49.11.81 Poste 528 heures bureaux.

URGENT VEND VW coccinelle 1303 blanche moteur 76 (80 000 km) tél : 44.73.78. semaine 18H-20H30 et week end

VEND chauffage à gaz de ville marque AUER bon état Tél 47.66.63. aux heures repas.

URGENT étudiantes en architecture cherchent à photographier et visiter ANCIENS ENTREPOTS dans Nantes. Merci d'avance Geneviève et Brigitte CHAUVET "Domino" le Pallet 44300 Vallet 26.46.00.

J.F. avec CAP de cordonnerie recher-che un artisan Maroquinier pour stage (emploi-formation ou stage Barre) sur Nantes. écrire Nicole Gaudin 4 rue Dugast Matifeux 44000 Nantes

SOMMAIRE

MEDIA

- Hersant investit Presse-Océan..... 3,4

SEXUALITE

- Le G.L.H. prend corps.... 4

ARMEE

- La liasse perdue..... 5
- L'A.P.L. inculpé ?..... 5
- Lettre de Doisy..... 5

FEMMES

- Le temps partiel..... 6
- Nadia et le juge (suite). 6

B.D.

- Fuite..... 7

BREVES

- 8

DIVERS

- 9

JUSTICE

- Affaire Chotard et Faurisson..... 10,11
- Magistrats..... 10
- Interdiction profession-nelle..... 11

INTERNATIONAL

- Salvador..... 12
- Corse..... 12
- URSS..... 13
- TAHITI..... 13

PAYSAN

- Mésanger..... 12

NUCLEAIRE

- infos..... 14

VENDEE

- Clairs foyers ?..... 15

CULTURE

- Musique et littérature... 16,17
- Théâtre, cinéma..... 18,19

APL (Périodique) / Dir. : Jacques Sauvageot / Cppap n° 59803 / Agence Presse Libre : 26 bis boulevard R.-Schumann - 44300 Nantes / Tél. 76.26.33

ABONNEMENT

Je m'abonne pour :

- Un trimestre : 12 numéros : 60F Soutien : 70F
- Un semestre : 24 numéros : 120F Soutien : 200F
- Un an : 48 numéros : 225F Soutien : 300F

NOM _____ Prénom _____

Adresse _____

Mettre les chèques à l'ordre des Nouvelles Éditions de l'Ouest et les adresser à l'APL, 26 bis boulevard R.-Schumann 44300 NANTES.

Imp. Méliac - Nantes

3 numéros gratuits
Réservé aux personnes à qui tu veux faire connaître le journal

NOM
PRENOM
ADRESSE

Je (nom) _____

Adresse _____

- souscrits pour
- moins de 100 F
 - entre 100 F et 200 F
 - plus de 200 F

PERMANENCES:

du Lundi au Vendredi, de 17 à 19h ; et Samedi de 10 à 12h30. Tel: 76.26.33.

Le journal paraît chaque Mercredi. Textes et articles doivent nous parvenir au plus tard samedi matin. (Petites annonces & dates de calendrier ont droit à un sursis jusqu'à Lundi midi) Pour nous faciliter le planning du numéro en cours et s'assurer de la place disponible, nous prévenir par bigophone pour en discuter (même si le texte n'est pas encore écrit).



HERSANT INVESTIT

Presse-Océan

Octobre 77. La marée Hersant dans la presse régionale atteint Nantes. La vague ne fait que lécher le quotidien Presse-Océan. C'est aujourd'hui la deuxième "déferlante" de cette prise de contrôle.

Le tapis rouge est monté sur roulement à billes et l'huissier vient de recevoir une casquette toute neuve. Vendredi 9 janvier, avec une heure et demi de retard, Robert HERSANT, dit "la pieuvre", fait son entrée au Conseil d'Administration de Presse-Océan. On se congratule, on se tape sur l'épaule, on se tapote les ventres rebondis. On avance un fauteuil au magnat de la presse qui, étonné et amusé, déclare n'avoir jamais reçu au cours de ses nombreux rachats "accueil si chaleureux". Aucun des actionnaires du quotidien issu de la Résistance, (il y a peu d'années il s'appelait encore "La Résistance de l'Ouest") n'aura élevé la voix contre l'ancien collabo.

Presse-Océan, avec ses 80.000 exemplaires, est le premier quotidien nantais. Sur la zone Nantes-Saint Nazaire, il vend trois fois plus que Ouest-France, son concurrent direct. Trois sociétés le composent. La SERPO (société d'édition de la résistance et de la presse de l'ouest) s'occupe de la rédaction et de la composition. Le capital se répartit ainsi : 50% à Claude Bernier de Raynal et ses amis, dont Nice-Matin et le Midi-Libre ; 10% à Ouest France (!) ; et 26% à Robert Hersant, Deuxième société, la DIPO, qui chapeaute le service des ventes et la promotion. Les actions se partagent à 50/50 entre Hersant et la SERPO. Enfin la SIPO, imprimerie-rotatives, contrôlée pour moitié par la SERPO et pour moitié par Robert Hersant. C'est d'ailleurs par le biais de l'imprimerie qu'Hersant avait mis un premier pied à Presse-O.

C'était en septembre 77. La SERPO envisageait depuis plusieurs années de transférer son imprimerie et la rédaction dans la zone industrielle de St Herblain où elle possède un terrain. Le journal aurait conservé ainsi son indépendance technique et rédactionnelle. Le lundi 26 septembre, la nouvelle se répand : M. Raynal, le PDG, a changé d'avis. On ne part plus pour St Herblain mais pour Sautron. Chez Hersant. Dans son imprimerie ultra-moderne, NANTES PRINT, où il tire déjà le Figaro, France-soir et le Journal du Dimanche. Un accord vient d'être passé entre R.H. et Claude Raynal : on installera à Sautron une seconde rotative et l'ensemble de ce matériel sera géré par une S.A.R.L. d'exploitation à 50/50. Imprimerie et expédition quittent peu après la rue Santeuil. Raynal déclare alors aux syndicats de journalistes : "l'indépendance rédactionnelle de Presse-Océan demeure complète. J'ai la parole de Robert Hersant, et entre financiers, une parole est une parole".

Curieuse figure que Claude Raynal. Agé aujourd'hui de 78 ans, c'est un brasseur d'affaires passé par la Résistance. Dans les années 60, il quitte son entreprise de papier-carton pour devenir patron de presse. Ce qui ne l'empêche pas de conserver des intérêts dans pas mal de sociétés, des emballages de yaourt YOPLAIT au quotidien NICE-MATIN. C'est un gaulliste passé par le radicalisme de gauche. Il fut le trésorier national de l'UDSR (gauche radicale). A l'époque où Robert Hersant, à peine blanchi des années noires de la

collaboration, se faisait élire dans l'Oise député de la gauche démocratique. Claude Raynal n'a pas de successeur désigné.

Le Conseil d'Administration du 9 janvier 81 marque la deuxième phase de la prise de contrôle de Presse-Océan par le groupe Hersant. R.H. lui-même et deux de ses lieutenants, ELIE et AUDINOT, deviennent membres du G.A. Trois sur un total de onze. Ce n'est qu'une étape. D'ici quelques mois, il y aura changement de P.D.G., "ouvrant droit pour les journalistes à faire usage de leur clause de conscience". La clause de conscience est cette disposition permettant aux rédacteurs de quitter leur publication en cas de changement du contenu idéologique de celle-ci. Une indemnité confortable (équivalente à un mois de salaire par année d'ancienneté), mais un pis-aller. En tout cas cette annonce faite au Conseil d'Administration laisse augurer un net virage du contenu de Presse-Océan.

Claude Raynal ne prendra sa retraite que dans trois ou six mois. D'ici là, il reste, de son propre aveu, "pour arrondir les angles". "Oui, nous entrons dans le groupe Hersant, a-t-il déclaré en substance aux administrateurs. C'est la seule solution étant donné mon grand âge et l'absence de successeur. L'avenir est dans les grands groupes. D'ici deux ans, les radios locales vont s'implanter partout, et nous entrons dans l'ère de la télématique. Une petite entreprise de presse ne peut pas suivre". Fait étonnant, ces changements ne s'accompagnent pas de modifications notables dans la répartition des actions au sein de la SERPO. On peut s'interroger : y a-t-il une promesse de vente de Raynal à Robert Hersant ?

Mais la modification la plus importante concernera l'imprimerie. Il s'agit rien moins que la concentration entre les mains de R.H. de toutes les imprimeries de presse nantaises. L'Imprimerie du Labeur, tout d'abord, qui s'est spécialisée dans les journaux d'annonces gratuites. Mais ce n'est pas le gros morceau. Vers 77, les NMPP (Nouvelles Messageries de la Presse Parisienne) avaient créé pour contrer R. Hersant un certain nombre d'imprimeries en province (Marseille, Lyon, Nantes). Il s'agissait de reproduire en fac-similé-offset les titres parisiens. Un gain de temps énorme pour la distribution. A Nantes, la gérance en avait été confiée à un marseillais, RICO-BONNO. Le contrat de gérance arrive à échéance aux prochaines vacances. RICO-BONNO imprime Libération, Le Canard Enchaîné, l'Humanité, le Matin et, plus fort tirage, L'Equipe. Le problème des rotatives-offset, c'est qu'elles coûtent une fortune, et ne sont rentables qu'à 250.000 exemplaires tirés. A Nantes, le marché est insuffisant pour deux entre-

prises de ce type.

Alors Hersant négocie avec les NMPP la gérance de leur imprimerie. Une bonne opération financière puisque cette concentration ne lui coûtera pratiquement rien...

Ce que signifient à terme ces trois opérations ?

Un changement du contenu du journal ? Malgré ses lacunes, Presse-Océan donne des informations politiques, syndicales, sociales, et présente une certaine pluralité de l'information, même déséquilibrée. Il n'est que de lire d'autres organes de presse provinciaux, et, proche de nous le Courrier de l'Ouest, pour saisir ce qu'est l'information anémique et à sens unique. Depuis 1977, arrivée d'Hersant dans la SERPO, il faut reconnaître que le contenu rédactionnel a peu changé. Mais cette fois ?

La crainte principale des journalistes de P.O. est l'emploi. Quand on entre dans un groupe de presse national, pourquoi conserver à Nantes la rédaction des pages d'information générale ? On peut tout aussi bien récupérer ces pages dans les quotidiens nationaux du groupe, ne laissant à Nantes que la rédaction des rubriques départementales et locales. Crainte aussi pour les nouvelles embauches. Verra-t-on débarquer à Nantes "des petits marlous en costars trois pièces-cuisine"... Ces jeunes journalistes pouponnés par Robert Hersant ?

Autre inconnue : le maintien ou non de l'édition Vendée de Presse O, joliment surnommée par les administrateurs "notre édition-danseuse".

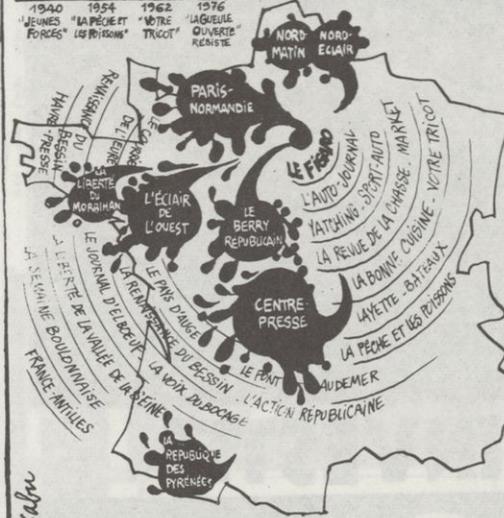
QUELQUES DATES

1940 "JEUNES FORCES"
1954 "LA PÉCÈTE ET LA PÉCÈTE"
1962 "NOTRE TRICOT"
1976 "LA REVUE OUVRIÈRE RENISTE"

HERSANT



HERSANT, 20 ANS EN 1940, ET DÉJÀ UN JOURNAL SUR LES CHAMPS-ÉLYSÉES: "JEUNES FORCES"



ORGANE D'UN MOUVEMENT DE JEUNES COLLABOS. 35 ANS APRÈS, IL DEVIENT PROPRIÉTAIRE DU "FIGARO"



LE PREMIER, CONSTITUÉ PAR LE RACHAT, AU BON MOMENT, DE TOUS LES JOURNAUX QUI BATTENT DE L'AILE...

35 ANS POUR ALLER DU 28 DES CHAMPS-ÉLYSÉES AU ROND-POINT. UN EMPIRE DE PRESSE, PEUT-ÊTRE

Peu rentable, c'est Ouest-France qu'on lit majoritairement en Vendée, sa seule justification est de permettre à P.O d'être un journal régional et non un simple quotidien départemental. Donc un support publicitaire plus large pour les annonceurs. Avec l'arrivée d'Hersant et sa pub nationale, cet argument pourrait bien tomber. Avec des licenciements à la clé.

Il ne faut pas oublier que R.H., depuis qu'il accapare la presse régionale et nationale, a supprimé un petit millier d'emplois, journalistes comme ouvriers du Livre.

Pourtant, c'est un tigre en papier journal. Il n'a pas si bien réussi que ça à Paris.

Peut-être est-ce pour cela qu'il consolide ses positions provinciales Et puis court toujours la plainte de 77 qu'ont déposée les syndicats de journalistes pour violation des ordonnances de 44 sur la Presse.

Hersant est inculpé, avec tous ses prête-nom. Une plainte que le Conseil d'Etat a déclaré recevable.

On attend toujours sa comparution en correctionnelle.

De tout cela, vous n'avez lu aucune ligne dans Presse-Océan ■ Ph.B.

le G.L.H. prend corps

La semaine dernière, un homme s'est fait agresser par quatre lou-bards. La presse ne l'a pas précisé mais ce cassage de gueule visait un homosexuel. Jeu sordide, proie facile, on "casse du pédé" histoire aussi de lui piquer son portefeuille. "Sur les terrains de drague, il y a des risques, reconnaît un membre du Groupe de Libération Homosexuelle, mais il ne faut pas exagérer le climat d'insécurité". Il explique aussi pourquoi la presse ne notifie pas qu'il s'agit d'un homosexuel. Il y a quelque temps, "David et Jonathan" une organisation d'homosexuels (d'inspiration religieuse) l'a demandé aux quotidiens locaux. Si on ne précise rien quand la victime est hétérosexuelle pourquoi rajouter cette discrimination contre les homos ?

Le G.L.H., constitué en association 1901 depuis décembre dernier regroupe une quinzaine de personnes actives. En 1981 ils mèneront campagne contre la discrimination légale qui frappe les homos avant 18 ans. Au cours des présidentielles le GLH interpellera les candidats et envisage de diffuser et faire connaître les positions de ces présidents en puissance. Bien conscients que l'essentiel se situe plus dans une action sur les mœurs et la population. Le GLH animera mercredi 21 et

vendredi 23 Janvier les débats après la projection de deux films au cinéma Olympia. A 20H IMMA COLATA E CON-CETTA (de S. Piscicelli) est "assez dur" : l'histoire de deux lesbiennes qui se sont connues en prison. A 22H30 ARMÉE D'AMOUR (de Rosa Von Praunheim) retrace l'histoire du mouvement gay au Etats Unis au cours des dix dernières années.

Un panorama des divers groupes homosexuels (surtout masculins) ; des néo-nazis à croix gammées aux groupes gay d'extrême gauche. Les débats qui suivront traiteront des

homos à Nantes et sa région en 81. Problèmes et perspectives (échéances électorales).

Le GLH se donne aussi pour objectif de regrouper les homos mais reconnaît avoir peu de prise sur les isolés à la campagne ou dans les petites villes. Courant mars le GLH organisera une soirée bal, pour qu'existent des lieux chaleureux et non commerciaux... Autres projets: une fiche pratique des droits face à la police, un service juridique... Débats projets, interventions, le GLH prend corps.



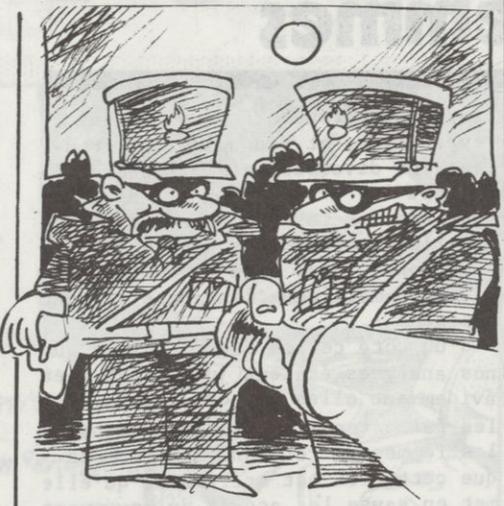
la liasse perdue

UN DANGEREUX GROUPE ANTI-MILITARISTE DEMANTELE... par les brigades spéciales d'Orvault !

Mercredi dernier, rentrant d'une réunion de renvoyeurs de papiers militaires, je dus m'arrêter sur le bord de la route pour des "besoins" pressants...

J'avisais l'entrée d'un petit chemin dans la traversée de la campagne orvaltaise. Il était 23H45 environ. Occupé par ce pour quoi je m'étais arrêté, j'entendis un véhicule arriver, deux portes claquer, puis quelques instants plus tard deux autres. Deux ou trois minutes passèrent. Le temps d'être présentable ! Je franchissais les quelques 20 mètres qui me séparaient de mon véhicule et découvris la Gendarmerie fort préoccupée par cet engin "abandonné". "Vous êtes soldat ?..." me dit le plus jeune, en guise d'accueil. "On ne laisse pas ainsi une voiture les portes ouvertes !" me dit l'autre, la cinquantaine et prénomné François (son copain l'a vendu !).

Contrôle de papiers, tout est en règle. Mes deux gendarmes apparemment fort pressés me libèrent rapidement... En démarrant j'aperçus une feuille qui traînait sur le plancher de la voiture ; voulant la remettre dans les dossiers que j'avais amenés à la réunion, je dus me faire vite à l'idée qu'ils avaient disparu !... C'est alors que je compris réellement le sens des remarques faites par les gendarmes !



Malgré une course effrénée pour retrouver "l'Estafette", je dus m'avouer vaincu.

C'est ainsi, sans doute, que depuis une semaine bientôt, dans une gendarmerie de la région nantaise (au coin du feu...) on épluche attentivement l'ensemble des documents (coupures de presse - beaucoup d'A.P.L. !) compte-rendus de réunions, convocations... etc...) que j'avais soigneusement conservés des récents procès de renvoyeurs et de "la Semaine Défense et Armée en Question". Messieurs, vous pourrez juger avec quel sérieux, nous, nous nous préoccupons de la défense nationale !...

Moralité : "Qui va à la "chiasse", perd ses liasses !" ■ I.B.

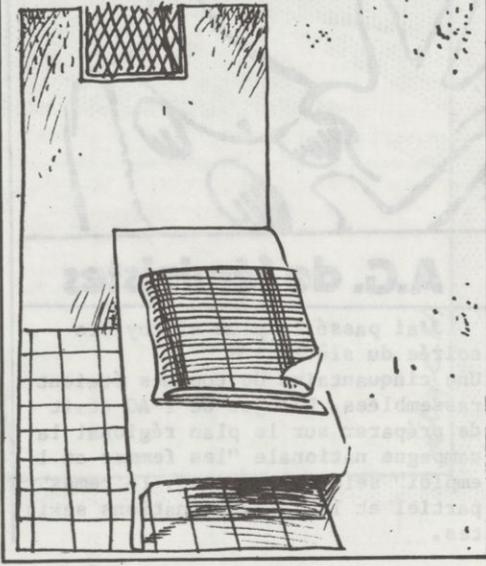
DOIZY : lettre de prison

Aujourd'hui j'entame ma sixième semaine d'emprisonnement. Evidemment les premiers jours en prison demeurent pénibles à vivre. Le contraste entre la vie dehors et l'existence carcérale est si fort. D'un seul coup on se retrouve dans une cellule nippée d'un petit costume gris, alors on voit sa gueule dans la glace. A défaut d'espace on se dit qu'on a le temps. Qu'on a le temps de voir sa barbe pousser, ses joues bouillonner et blanchir ses cheveux. Alors on fait connaissance avec dame Solitude. Elle a un peu la personnalité de l'Acid Queen de Tommy, elle t'invite à te piquer, à prendre tes trips quotidiens de désespoir. Elle te pervertit de souvenirs. Peux-tu briser ce miroir ?

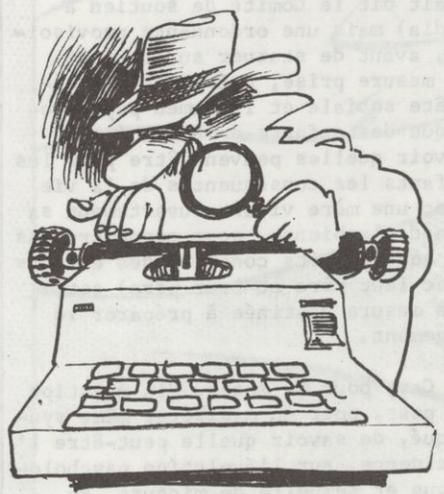
Tire tes lèvres et souris ! Il est bientôt midi, distribution de courrier. Il fait beau dehors ? Vois-tu le Père-Noël passer dans ton écran zébré ? Et puis mardi prochain tu verras ta liberté pendant une demi-heure, embrumée d'haleine de taulards derrière la vitre épaisse. Ta liberté est là, outre. Barreaux d'acier, outre-béton. Tu la conserves jalousement, de mémoire. Tu la vois, tu l'entends mais tu ne peux pas la toucher. D'abord le pourrais-tu ? Tes mains sont restées à l'anthropométrie, encrées sur le papier. Elles ne sont plus anonymes, ou seulement pour toi. Tu n'en gardes que la mécanique. Tends ton bol à sept heures pour le café, plie tes couvertures pour la journée... Tu peux prendre, saisir, serrer mais tu ne peux pas toucher.

Papier, crayon, enveloppe, timbre, tu peux parler. Qui me dira le cirque où l'écho suffisant renvoie le bruissement d'une lettre qui vole ? Qui me dira la gorge où le chasseur n'est pas à guetter la migration de colonies de mots ? Pas ici. A bientôt autre part. ■

Xavier DOIZY MAISON D'ARRET 467 NORD 1 Place Olivier GIRAN 49000 ANGERS.



l'a.p.l. inculpée?



En Mai dernier, à l'occasion d'un procès de renvoyeurs de livrets militaires, de fausses lettres avaient été envoyées à des nantais leur demandant de faire parvenir leur livret militaire à la Mairie de Nantes pour changement de livret, avant le 14 Mai 1980. Ces lettres dactylographiées étaient prétendument signées du Colonel LE GAC. L'armée n'avait pas apprécié, pas plus que la Mairie de Nantes. On

avait tous oublié cette affaire. Tous... sauf Un !

L'irréductible, c'est le juge d'instruction Gilles DUBIGEON qui croit avoir découvert, le fin limier aidé d'un expert, que les caractères utilisés pour la frappe de certains articles de l'APL et les caractères utilisés pour l'envoi des fausses lettres dactylographiées présentent des ressemblances très très frappantes !

Aussi a-t-il ouvert une Information contre X, pour contrefaçon de document administratifs, et incitation au renvoi des pièces militaires. Dans un premier temps, notre directeur de publication bien-aimé (oui, oui !) a été convoqué à la P.J., à laquelle il a signifié qu'il n'avait rien à déclarer. Dans un deuxième temps une perquisition est prévue au siège de l'APL.

Nous, on s'interroge. Pourquoi ces démarches presque un an après les faits ? Pourquoi viser l'APL ? On a quelques petites idées là-dessus dont on reparlera... si on a encore une machine pour taper les articles. A suivre. ■

APL

le temps partiel et les femmes

LE TEMPS PARTIEL ET LES FEMMES :
QUELLES PERSPECTIVES D'ACTION SUR
NANTES ?

une journée banale

Jeudi 15 janvier.

5H1/2. Le réveil. C'est vrai, L. part à Paris aujourd'hui.

6H1/2. L'ainé des gosses me tire du lit. Et il faut lever les deux petits, les faire déjeuner, les habiller. Bol de chocolat renversé.

A. pleurniche...

9H moins 10. Je les dépose à l'école et je fonce au boulot. Je suis déjà en retard !

Le midi, je reste au bureau, il y a du boulot à finir et je dois partir plus tôt pour aller au SGEN. J'avaie un demi-paquet de bonbons pour me couper l'appétit.

A 16H je passe à la CFDT. A 17H je récupère les gosses. Il faut vérifier les devoirs du grand, jouer avec les petits. Le bain. Le dîner. et ouf ! 20H, tout le monde est au lit ! Evidemment les petits ne veulent pas dormir et je dois partir pour une A.G Femmes !

A 21H, je peux enfin descendre à toute allure mes neuf étages (à pied, l'ascenseur est en panne depuis cinq jours) et je me précipite au centre des femmes pour dire "non au travail à temps partiel" !

Je suis contente, car j'aime les réunions femmes ; celles du groupe sont toujours très chouettes. On est bien ensemble, on s'aime.



A.G. de féministes

J'ai passé la plus effroyable soirée du siècle !*

Une cinquantaine de copines étaient rassemblées. L'objet de l'AG était de préparer sur le plan régional la campagne nationale "les femmes et l'emploi" selon deux axes : le temps partiel et les discriminations sexistes.

Les divers groupes femmes étaient représentés, et recoupant ces groupes, les diverses sensibilités politiques.

Pour résumer les débats, on peut dire que l'on était toutes d'accord -ou à peu près- pour dire : "non au temps partiel". Mais deux tendances se sont opposées :

- d'un côté celles qui pensaient que nos analyses étaient justes (et bien évidemment elles le sont) il faut les faire connaître largement ; et les femmes se rendront bien compte que cette loi est scélérate, qu'elle met en cause les acquis du mouvement ouvrier et qu'elle nous touche, nous, plus particulièrement en tant que femmes, parce qu'elle va -tout en dégradant nos conditions de travail- nous permettre de réaliser en toute harmonie notre double journée de travail ;

- les autres copines expliquaient : attention ! bien sûr nos analyses sont justes, mais il s'agit non de nous faire plaisir mais de convaincre les femmes. La démarche est donc très importante : partir du vécu des femmes sur les entreprises et sur les quartiers, écouter ce qu'elle ont à nous dire, prendre en compte leurs aspirations, faire finalement moins un travail de propagande que d'explication.

Que des tendances s'opposent au sein du mouvement, rien de plus normal ! Que nous ne soyons pas toutes d'accord sur des axes de lutte, cela s'explique ! Mais vraiment jamais, même dans les réunions politiques les plus dures, je n'ai connu une telle atmosphère.

Des procès d'intention perpétuels. Des interventions terroristes. Des comportements de "mecs" odieux. Chaque fois qu'une proposition unitaire était faite, il y avait toujours une copine pour la démolir et faire remarquer qu'au fond il n'y avait pas entre nous d'accord politique.

On n'a même pas réussi à se mettre d'accord sur des axes de luttes féministes contre le temps partiel.

Etions nous-mêmes toutes persuadées qu'une campagne autonome des femmes était nécessaire ? Peut-être aurions nous réussi, s'il n'avait été si tard, à nous rassembler derrière le mot d'ordre "oui aux 35 H, sans diminutions de salaire". Les syndicats le disent déjà...

Je suis partie la rage au coeur. Et comme je suis une femme et que j'étais tellement fatiguée, j'ai pleuré longuement en rentrant à la maison...

JULIE.

*On dit ça, on dit ça... c'est comme les marées du siècle : on croit toujours que c'est la pire jusqu'à la prochaine.... (note du maquettiste).



NADIA & LE JUGE -suite-

En marge de la Conférence de presse du Syndicat de la magistrature, nous avons posé à M. ROGER, Président national du syndicat, la question suivante : "si une femme se voit refuser la garde de ses enfants parce qu'elle est lesbienne, n'est-ce pas une atteinte aux libertés individuelles, que le syndicat de la magistrature entend par ailleurs défendre ?" (Voir article "Les juges refusent de marcher au pas").

Comme réponse, Monsieur ROGER a tenu d'abord à préciser que la décision qu'il avait prise en tant que juge dans cette affaire n'était pas un jugement (contrairement à ce qu'il avait dit le Comité de soutien à Nadia) mais une ordonnance provisoire, avant de statuer sur le fond. La mesure prise, prévoyant une enquête sociale et l'examen psychologique des enfants de Nadia (pour savoir quelles peuvent être pour les enfants les conséquences de la vie avec une mère vivant ouvertement sa vie de lesbienne, pour connaître aussi les rapports concrets des enfants avec leur mère et leur père) est une mesure destinée à préparer le jugement.

Car, pour M. Roger, "la question se pose, pour un magistrat même syndiqué, de savoir quelle peut-être l'incidence, sur l'évolution psychologique et sexuelle de mineurs, du fait de vivre avec un couple homosexuel".

Si cette déclaration apporte des précisions, voire des rectifications sur la procédure, le moins que l'on puisse dire est que le fond du problème reste posé en entier, avec même de nouvelles questions : que signifient des "examens psychologiques" ? En fonction de quels critères seront interprétés ces examens ? Comment peut-on prouver que des enfants sont perturbés parce qu'ils vivent avec un couple homosexuel ?

ALBERT

FUITE

oui boss; comme convenu... mais
j'y comprends plus rien. Je suis
sûr qu'elle était seule en entrant...

non; impossible: la por-
te était fermée de l'inté-
rieur, et la fenêtre est
trop haute

B R È V E S ...

J M P R I M E R I E M O D E R N E

A Couëron, rien ne va plus. Malgré la proposition faite par une partie du personnel et d'anciens dirigeants, qui étaient prêts à investir leur indemnité de licenciement, et malgré l'occupation des locaux, le tribunal de commerce de St Nazaire a confirmé dans ses droits de créancier un des fournisseurs des machines de l'entreprise. Les "vautours" sont là aussi, qui espèrent racheter les locaux de l'imprimerie à bas prix. Ça va mal !

E S C R O C

Un milliard de centimes et sept mois ! Jean Paul Nataf et ses collègues prospectaient, grâce à de nombreuses filiales provinciales, pour l'insertion d'encarts publicitaires dans un soi-disant "Livre d'or du groupement national pour l'insertion des handicapés..." L'argent ramassé était rapidement détourné !

Propriétaire de l'imprimerie Jeune Presse Nantaise, gérant de Nantes-Poché et ancien propriétaire de la Société d'Etude et de Promotion, Nataf menait la grande vie. Ses petites affaires tournaient bien. 30 000 personnes ont été victimes de ses dernières "bonnes oeuvres".

On l'avait déjà trouvé mêlé à la "funeste dépression" d'un secrétaire général d'un syndicat de police et à une embrouille de publicité dans un bulletin de sapeurs-pompiers.

Ces combines sentent le brûlé et Nataf s'en brûle les doigts. Son arrestation en fin de semaine, elle, n'est pas du chiqué...

V. H. F. M A R I T I M E

Le personnel des stations radios maritimes s'inquiète des changements de structure envisagés par la Direction des Télécommunications des réseaux extérieurs. Celle-ci prévoit l'automatisation de la V.H.F. (Très haute fréquence), et la déportation des émetteurs. Jusqu'à présent les stations, au nombre de sept, avaient un rôle de service commercial et une veille de sécurité. La station de St Nazaire est, la première à être touchée par ces mesures. Le personnel s'insurge contre ce qu'il considère comme un danger pour la sécurité de la navigation et la sauvetage en mer. De plus l'automatisation de la V.H.F. rendra leur travail moins humain et diminuera le nombre des employés et des stations.

R E C E L

Pour avoir recelé une chevalière en or et une montre, Monsieur Beule ne s'étant pas présenté devant le Tribunal, se voit condamner à la réclusion à perpétuité "par contumace". La loi est ainsi faite ; mais heureusement pour lui s'il se présente à la justice il n'encourra qu'une peine minime.

W A T E R M A N

La direction de Waterman a décidé le 12 janvier dernier de réduire les horaires de travail des salariés de l'entreprise de 40 à 32 heures et cela durant une période pouvant aller de 14 à 20 semaines. A cette annonce, les syndicats ont aussitôt réagi et exigent devant ce qu'ils considèrent comme une mauvaise gestion, la négociation de solutions garantissant l'emploi et le pouvoir d'achat des travailleurs.

O. P. P. L.

Les différents appels lancés en faveur de l'OPPL n'ayant rien résolu, monsieur Armand Gérard, président du syndicat mixte a démissionné. Ne sachant pas comment équilibrer le budget 80, il ne veut pas se lancer (et avec lui tout l'orchestre) sur une voie incertaine.

D E L'EAU !

Chaque été, les habitants des hauts du Sillon de Bretagne manquent d'eau car les puits tarissent. Monsieur Morandeau, maire de Couëron, a remis un dossier exposant les difficultés auxquelles se heurte la commune au ministre de l'Intérieur. Etant classée commune urbaine, elle ne peut pas prétendre aux subventions du génie rural, et la prise en charge de l'extension de l'adduction d'eau ferait presque tripler le prix du m³ d'eau.

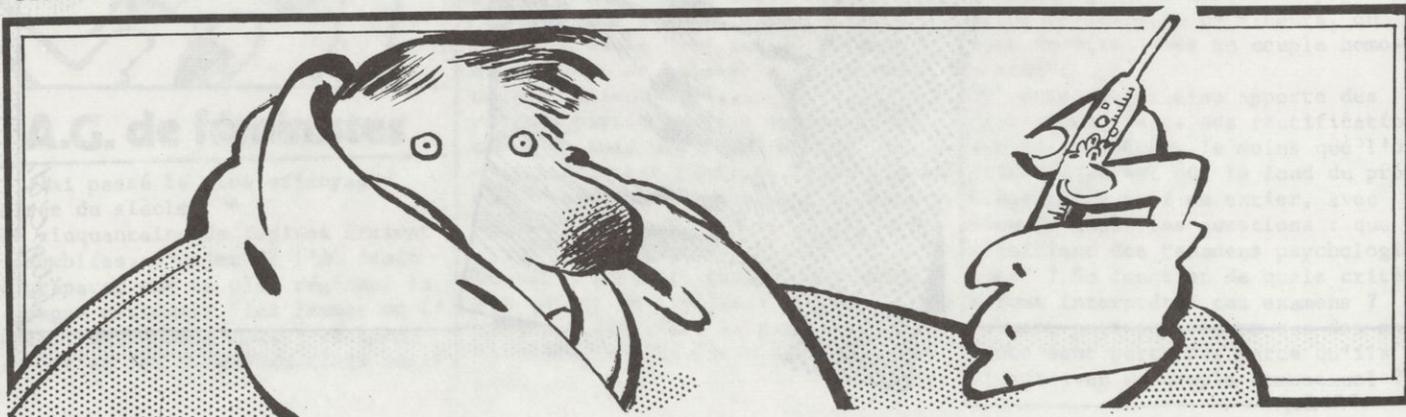
Ce serait une trop grande charge pour les couëronnais qui doivent déjà payer la station de pompage en Loire qui ne marche plus à cause de la pollution du fleuve. Pour la remplacer, la commune a dû encore payer pour se rattacher au feeder Nantes-St Nazaire, c'est pourquoi, à bout de sou, le conseil municipal lance un SOS au ministre.

S E U L E

Si vous êtes divorcée, veuve, mère célibataire, vous pouvez durant cette semaine trouver la réponse aux questions qui vous préoccupent (en cas de divorce, que faire, vos droits...) ainsi que les adresses et les numéros de téléphone des organismes susceptibles de vous aider. Cette documentation est disponible dans les mairies et chez certaines associations.

S N I A S

A la suite d'un conflit au sein de l'entreprise, la direction avait, en décembre 1979, renvoyé sept militants CGT en les accusant de coups et blessures. L'instruction, qui a suivi, vient de conclure à l'innocence de six des licenciés. Bien que blanchis, leur licenciement reste effectif, et une action tendant à les faire réembaucher, va être portée au Conseil des Prud'homme.



NOUS SOMMES COMPLICES

GARAUDY

Halte au désespoir

Il est encore temps de vivre, voici comment :

Nous pouvons sortir du chômage et de la crise, des vies sans but et des menaces de guerre. Nous pouvons redonner vie à une "société bloquée" en créant une "nouvelle croissance" : pas celle des profits, des violences et des pouvoirs qui nous étouffent, mais celle de l'autonomie et de la responsabilité de chaque femme et chaque homme.

Voici un programme cohérent et pratique pour atteindre ce but :

- Indexer les salaires sur la productivité, les produits de l'agriculture française et les matières premières du Tiers Monde sur les produits industriels, car il n'ya de "reprise" véritable que si la part des salariés (82% de la population active) ne régresse pas dans le revenu national, si les paysans français ne sont pas ruinés, si le Tiers Monde n'est pas acculé à une misère et à un endettement croissant.
- passer du nucléaire à des sources d'énergie renouvelables, diversifiées, décentralisées afin d'écartier le cauchemar atomique, de réduire notre dépendance, de créer des emplois dans toute la France.
- Reconvertir notre système de défense pour pratiquer une politique de non-alignement actif et de paix en brisant les servitudes du Pacte Atlantique et de l'Europe.
- Décentraliser l'Etat, en mettant fin au régime présidentiel, monarchique, et en laissant se déployer les initiatives de tous, en des Parlement bretons, corses, occitans etc... pour abolir les inégalités des régions.
- Faire de la culture et de l'éducation non un instrument d'adaptation au monde existant, mais un appel à inventer l'avenir.
- Reconnaître aux femmes les mêmes droits dans la vie politique et sociale pour transformer radicalement les rapports humains en mettant fin au règne des soi-disants "valeurs viriles" de la concurrence, de la force et des dominations.

Pourquoi notre peuple ne pourrait-il pas prendre en mains son destin avec la même conscience claire et sereine de ce qu'il veut et de ce qu'il peut ?

Nattendons pas qu'il soit trop tard pour nous demander :

Et toi, qu'as-tu fait pour la victoire de la vie ?

ROGER GARAUDY, candidat à l'élection Présidentielle, exposera son projet le mardi 3 FEVRIER 1981 20H30 au centre Neptune à Nantes

Association Appel aux Vivants. Nantes.

La réalité dépasse l'affliction. "La bulle de limonade", c'est le titre de la Nouvelle parue dans l'A.P.L. de fin d'année. Sous l'alibi littéraire d'un conte de Noël, un individu vil et dépravé y narrerait la lamentable dérive d'un jeune marginal commettant ce qu'il faut bien appeler un abus de confiance. Se postant Place du Change, le glauque héros de cette histoire, collecte des fonds pour les sinistrés du séisme d'Italie du Sud et détourne les fruits de ce don du coeur. Eh bien, c'est arrivé ! En vrai ! A La Roche-sur-Yon, un membre de l'opération "Solidarité sinistrés" ; Michel Moreau, 26 ans, actuellement sans emploi, vient de détourner 7500F, à son profit personnel. Acculé par les huissiers, il pensait ainsi rembourser quelques dettes.

"Monsieur Moreau, raconte Presse-Océan, avait osé prétendre que la somme détournée avait été remise à un membre du personnel municipal, en l'occurrence une secrétaire blonde. A l'hôtel de Ville, une enquête fut diligentée mais elle n'aboutit pas. La police prit le relais, et après quelques confrontations, ne tarda pas à recueillir les aveux de Michel Moreau qui, pour expliquer son indélicatesse, prétendit qu'il comptait restituer la somme à l'aide d'un prêt consenti auprès d'un organisme bancaire"... Il a été écroué.



Dans cette affaire nos responsabilités sont grandes. C'est ce que de Londres à Berlin les stratèges de l'espace judiciaire européen appellent "complicité morale". Retour à l'Italie, qui n'a pas que "le sens de la ruine". Après les avocats et les universitaires marxisants, on y fout en taule des journalistes qui prétendaient publier une interview des Brigades Rouges. L'ensemble de la presse italienne, qui ne dit mot, consent. Consensus social.

Aujourd'hui, nous ne pouvons qu'encourager les juges à retenir contre l'auteur de "La bulle de limonade" la charge de complicité morale. Qu'on l'incarcère derechef !

PH. B.

le rocardisme ?

C'est Mitterand qui est candidat. Mais la perspective d'une candidature Rocard a soulevé des interrogations, des espoirs pour certains. Le rocardisme, qu'est-ce que c'est ? Dernier avorton du capitalisme ? Nouvelle donne pour le socialisme ? En marge du "cirque" des présidentielles, il nous a paru intéressant de débattre de cette question qu'on risque de voir ressurgir tôt ou tard. Pour cela, VENT DE LA ZONE organise un Week-end formation-débat sur ce thème à partir du bouquin de Gorz : "Adieu au prolétariat". Citation : "Nous savons désormais que la société ne sera jamais "bonne" par son organisation mais seulement en raison des espaces d'autonomie, d'auto-organisation et de coopération volontaire qu'elle offre aux individus".

Samedi 24 et dimanche 25 Janvier au Foyer de Jeunes Travailleurs 3 Bd Vincent Gâche Nantes. Horaires : samedi de 14H30 à 19H et de 20H30 à 22H. Dimanche : de 9H30 à 12H30. Contacter : Bernard JUGE tél 50/50/20 Patrick COTREL tél 50/62/62.



Avant d'être le jeune loup du PS renoué, Michel Rocard fut plus simplement Eclaircur de France. Gageons que déjà il briguaît la place de son chef de troupe...

Affaire Chotard ou Faurisson ?

Dans notre avant dernier numéro nous avons présenté quelques éléments d'information et de réflexion sur la justice (cf article : "Bonne ou mauvaises causes ?"). Nous pensons que cet article entraînerait des réactions et qu'un débat pourrait se développer à partir de là. Cela n'a pas encore été le cas. Mais depuis des éléments nouveaux sont survenus, qui permettent peut-être d'éclaircir les différents niveaux de discussion.

sections nantaises désavouées

C'est d'abord le processus d'exclusion du MRAP entamé contre Yvon CHOTARD par le bureau national du MRAP, et le désaveu par le Conseil national du SAF (Syndicat des Avocats de France) de sa section nantaise. Décidément les sections nantaises des organisations nationales ne sont pas dans la bonne ligne ! Le MRAP national considère qu'il ne saurait y avoir un avocat membre du MRAP de chaque côté de la barre, dans le procès qui l'oppose à FAURISSON pour falsification de l'histoire. Aussi CHOTARD est-il suspendu du MRAP, en attendant son exclusion définitive qui sera proposée à l'assemblée générale du MRAP, à l'automne.

De son côté le SAF national considère que sa section nantaise (qui soutenait CHOTARD dans son droit à défendre FAURISSON sur le simple plan de la liberté d'expression) s'est "laissé abuser de bonne foi" : pas malins les nantais !! De plus, en prenant cette position le SAF local se serait immiscé dans les affaires intérieures du MRAP. En désavouant sa section nantaise le SAF national, lui, ne s'immisce pas dans les affaires du MRAP !

Avec tout cela on ne peut guère dire que le débat sur la liberté de la défense et la liberté d'expression ait beaucoup avancé. Il faut dire que ce n'est pas simple. C'est d'autant moins simple que si Yvon CHOTARD entend se situer à ces seuls niveaux, tout en critiquant le contenu des positions de FAURISSON, ses détracteurs ne sont guère intervenus sur le fond et sur les arguments avancés.

Cela permet d'autant plus facilement à certains des soutiens de Yvon CHOTARD d'avancer sur la liberté d'expression et l'intérêt des thèses de FAURISSON des arguments pour le moins étonnants.

Suite à une réunion qui s'était tenue à St Nazaire le jeudi 8 janvier 81, une discussion a eu lieu au cours de l'émission de RADIO LIBRE POPULAIRE ST NAZAIRE du vendredi 9 janvier, avec la participation d'un des nazairiens qui avaient invité Yvon CHOTARD à venir expliquer ses positions.

Au cours de cette discussion, deux points intéressants, me semble-t-il, furent soulevés.



liberté d'expression bien complaisante

Le premier, sur la liberté d'expression.

Les membres présents de Radio Libre Populaire St Nazaire, furent amenés à répondre à la question de savoir si oui ou non FAURISSON aurait le droit de venir parler à Radio Libre Populaire St Nazaire ; car "la liberté d'expression ne doit pas s'appliquer uniquement aux copains". C'est là, à mon sens, derrière une apparente évidence sur la nécessité d'appliquer intégralement les principes dont on se réclame ("si vous êtes pour la liberté d'expression, tout le monde doit pouvoir s'exprimer") transformer un principe en dogme métaphysique, hors de toute réalité. C'est ne pas poser et penser la liberté d'expression dans ses conditions concrètes d'exercice.

C'est d'abord poser un problème complètement abstrait, car on ne voit pas pourquoi FAURISSON viendrait demander à pouvoir parler à une radio qui s'est constituée sur des bases anticapitalistes.

Mais c'est aussi mettre sur le même plan toutes les expressions, quelles que soient leurs origines, leurs contenus, leurs finalités. Personne ne peut assumer toutes les expressions. La reconnaissance de la liberté d'expression c'est concrètement l'affirmation que chacun a le droit d'avoir les moyens concrets de sa propre expression.

C'est bien d'ailleurs le sens de la liberté d'expression revendiquée par les radios libres : droit pour tout le monde d'avoir sa propre radio (ce que certains appellent "l'anarchie").

Et nous savons tous que la position affirmant qu'une radio réellement démocratique donnerait la liberté d'expression à tout le monde est une position "monopoliste", incap-

ble dans les faits de répondre à la liberté concrète d'utilisation et d'expression sur les ondes.

Si on prend l'exemple de la presse, une presse libre n'est pas celle qui donne la parole indifféremment à tout le monde. C'est une presse qui certes affirme un principe : celui de la liberté nécessaire de la presse, pour elle et pour toutes les autres formes de presse, et qui refusera toute atteinte à la liberté de la presse, quelles qu'en soient les victimes. Mais c'est, pour nous, une presse qui s'engage sur un "contenu de liberté" qui lui est propre. A savoir pour une presse comme l'APL une information et une expression indépendante des pouvoirs de tous ordres qui veulent dominer la presse, c'est donner les moyens de s'exprimer à celles et ceux dont nous pensons qu'ils en sont injustement privés, et qui cherchent à construire une vie libre, égalitaire, meilleure. Je ne pense pas que l'APL puisse être indifféremment et indistinctement l'expression de FAURISSON ou de celles et ceux qui sont en lutte contre les oppressions.

Faurisson progressiste

Le second point soulevé se situe, finalement, en droit fil du précédent. Les affirmations de FAURISSON seraient, sur le fond, progressistes, parce que "toute remise en cause d'une vérité établie est progressiste". Cette affirmation se fait par un détournement. Dans un premier temps on affirme que lorsque FAURISSON dit qu' HITLER n'est pas responsable du génocide juif, cela permet de discuter de l'ensemble des conditions qui ont permis la naissance et le développement du fascisme, et ses conséquences. Mais lorsqu'on répond à cela que ce point de vue est peut-être celui de certains, mais pas celui de FAURISSON (qui, lui, se limite à affirmer qu'il n'y a pas eu de génocide juif, voulu par Hitler), on répond alors, dans un deuxième temps qu'après tout cela n'a pas d'importance, puisque toute remise en cause d'une vérité établie est progressiste.

Alors, là encore à mon avis, on retombe en pleine métaphysique : peu importerait donc de savoir sur quoi et comment la remise en cause de la "vérité établie" est fondée, du moment que la "vérité" est remise en cause ! Et qui plus est, il y aurait là "progrès". Mais progrès par rapport à quoi ?

En fin de compte, on retombe sur le même type d'affirmation que celui qu'on reproche au MRAP et aux adversaires de FAURISSON : les uns sont pour "l'histoire", pour la "vérité", les autres sont contre. Mais le contenu n'a pas d'importance.

On ne peut pas dire que tout cela soit très dialectique. Ni même simplement très subtil. Encore moins que cela tienne compte des réalités. Certains semblent vouloir remplacer les grands discours politiques (si ce n'est les analyses) par quelques affirmations apparemment empreintes de bon sens, et cela au nom de la liberté. Que cache ce discours ? A St Nazaire, un dissident de l'Union Soviétique (Plioutch) venu aussi à l'initiative des nazairiens, avait dit, voici quelques années, qu'il n'était d'aucun camp, sauf des camps de concentration. Mais c'était il y a quelques années.

ALBERT.

Les magistrats refusent de marcher au pas

Samedi dernier a eu lieu à Nantes une conférence de presse régionale du Syndicat de la Magistrature (la région concernée étant celle qui regroupe les tribunaux du ressort de la cour de Rennes, c'est-à-dire -une fois n'est pas coutume- les cinq départements bretons !).

fonctionnaires comme les autres

Le syndicat de la magistrature (1000 syndiqués, environ 1/5 des magistrats français) a en effet décidé, suite à son congrès de fin novembre de "prendre ou reprendre la parole" et de s'organiser régionalement afin de "défendre le statut de la magistrature pour défendre les libertés des citoyens". En effet, pour ce syndicat, le pouvoir veut faire des magistrats des fonctionnaires soumis et hiérarchisés, appliquant des directives. Cette volonté est évidente dans une série de mesures qui tendent à mettre fin à l'indépendance des magistrats :

- création de magistrats volants,
- modification des statuts pour les concours latéraux, permettant au pouvoir en fait de recruter ses juges,
- répression contre les "paroles divergentes", c'est-à-dire ceux qui expriment des idées en désaccord avec le pouvoir (ex : JP MICHEL, L. JOINET, BIDAOU, PH LORCA...),
- projet de loi FOYER instituant une obligation de réserve pour les magistrats syndiqués.

interdits de parole

Il s'agit à travers ces mesures d'interdire de parole les magistrats de base (les hauts magistrats énonçant les vues du pouvoir), de mettre fin à la séparation des pouvoirs (judiciaire/législatif/exécutif) au profit du seul pouvoir exécutif. Pour le syndicat de la magistrature ces mesures sont du même type que celles contenues dans le rapport LONGUET, rapport qui prévoit la transformation des fonctionnaires en un corps à deux niveaux, chargé uniquement d'exécuter les décisions du pouvoir politique. Et elles s'inscrivent dans la lignée des déclarations de PONIATOVSKY qui disait, en 74-75, que la sécurité n'est pas liée au chômage, aux conditions économiques, mais à la délinquance. C'est pourquoi le syndicat de la magistrature -qui affirme que les magistrats doivent être d'abord les gardiens des libertés, et ensuite

seulement des agents de répression, au terme d'une procédure contrôlée par le juge- considère qu'avec la disparition des libertés dans la fonction publique c'est la liberté de citoyens qui perd encore un peu plus de garanties.

Un délégué régional a été élu : Georges APAP, procureur de la République à Vannes, qui a fait parler de lui récemment dans la presse, pour avoir dénoncé publiquement l'appel à une opinion publique manipulée, et pour avoir demandé aux magistrats de refuser d'être les stakanovistes de la répression (voir encadré). Ce discours est effectivement un discours différent de celui qu'ont laissé entendre, de Paris, radios et télévisions à l'occasion de la rentrée solennelle de la Cour d'Appel de Paris, et d'un discours de GISCARD D'ESTAING.

Tous les juges ne marchent pas (encore) au pas.

ALBERT.

interdiction professionnelle a fa française

Jeudi dernier, le Tribunal Administratif de Nantes avait à juger de "l'affaire Cesbron".

Une interdiction professionnelle à la française. Pas le "Berufsverbot" allemand, massif et légalisé, porté par un consensus social. Le cas serait resté secret si l'administration n'avait laissé traîner dans un dossier de candidature un document qui n'aurait jamais dû s'y trouver. Combien d'autres affaires Cesbron ne voient jamais le jour ?

Juin 78. La direction du lycée agricole de Clermont-Ferrand est à pourvoir. Aucun des inscrits sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur de lycée agricole ne fait acte de candidature pour ce poste. Le Ministère de l'Agriculture est donc amené, pendant les vacances d'été, à proposer ce poste aux seuls inscrits sur la liste d'aptitude, qui n'ont pas reçu d'affectation en tant que directeurs. Un seul candidat se présente.

Jean CESBRON, ingénieur en chef d'agronomie, directeur adjoint du lycée agricole du Mans, vingt ans d'ancienneté, quatre enfants, très bien noté. Un "profil" idéal. Seulement M. Cesbron est aussi un syndicaliste. Responsable national du SNETAP (Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole

Le vrai visage de l'opinion publique

Extraits du discours de Georges APAP procureur de la République de VANNES à l'occasion de la rentrée solennelle de la Cour de Vannes.

"... Ne confondons pas l'avis du peuple français avec l'opinion publique. Celle-ci est une infâme mixture à base d'ignorance, d'intolérance et d'égoïsme. Vous y jetez le fait d'actualité à l'état brut et vous présentez le tout au feu des moyens d'information. Vous servez ensuite avec une grande cuillère, autrement appelée sondage. Celui qui la manipule possède l'art de lui faire dire ce qu'il veut. Cette opinion publique là, nous devons la mépriser, comme nous devons mépriser les conseils de ceux qui nous demandent de nous en inspirer dans nos réquisitoires et nos jugements. Respectons au contraire le peuple français. Accueillons-le dans nos prétoires... Accueillons-le dans nos délibérés et qu'il rende avec nous son verdict : c'est la Cour d'Assises Or qu'apercevons-nous ? Sa décision n'est pas différente des nôtres. Comme des magistrats prétendument laxistes, Les jurés appliquent les circonstances atténuantes, octroient le sursis, absolvent par l'acquiescement. Comme eux, ils savent aussi être sévères quand les faits le commandent..."

"... Il y a longtemps que j'ai épuisé les joies intellectuelles des théories qui font de la peine, soit l'instrument d'une sublimation par la vengeance, soit le moyen de l'expiation rédemptrice par le châtiment. L'effet dissuasif est la seule justification encore soutenable de la sanction. Or la dissuasion n'est pas le résultat de la seule condamnation. A y bien regarder même, la condamnation ne joue qu'un rôle accessoire. Pour le coupable, la dissuasion c'est essentiellement la crainte de son arrestation et, par conséquent, la crainte de l'intervention de la police judiciaire... La dissuasion la plus proche de l'acte est donc celle inspirée par la police ou la gendarmerie... Mais il est évident que cette action doit être relayée par un jugement bien rendu. Or, un bon jugement n'est pas un jugement imputable... N'oublions jamais que nous sommes d'abord les protecteurs des libertés individuelles. Ne cédon pas aux sollicitations de ceux qui attendent de nous que nous nous transformions en stakanovistes de la répression, au nom d'une immonde opinion publique... Et voici au mot de vérité me vient à l'esprit ce refrain d'un chanteur contemporain : "le premier qui dit la vérité, il doit être exécuté". Je ne serai pas exécuté car je ne suis pas le premier à dire ces choses..."

de Brioude. Qu'il refuse. Ses enfants étant d'âge universitaire, il préfère rester au Mans, même avec un traitement inférieur.

C'est à la Commission paritaire qui entérine cette nomination qu'on découvre un bien curieux document dans le dossier de Mr Cesbron. Il s'agit d'une recommandation de l'administration centrale adressée au supérieur direct de Jean Cesbron : "faites en sorte d'être moins élogieux dans sa notation, sans bien entendu mettre en avant son appartenance syndicale".

Le commissaire du gouvernement du Tribunal Administratif de Nantes, reconnaît lui-même, que c'est "dans des conditions fort curieuses que le directeur-adjoint du lycée agricole du Mans a vu sa candidature écartée. Il semble évident que ses fonctions de dirigeant du SNETAP ne sont pas étrangères à cette décision".

Le tribunal de Nantes qui n'avait à juger que de la demande d'indemnisation du préjudice financier (la différence entre un traitement de sous-directeur et celui de directeur), a mis l'affaire en délibéré. Mais la reconnaissance de l'interdit professionnel par le commissaire du gouvernement risque de peser lourd à Clermont-Ferrand, où l'on jugera au fond l'annulation de la nomination de M. Lescol. C'est d'autant plus important que le Ministère de l'Agriculture vient de nouveau de frapper. A Amiens, cette fois. Même cas de figure : un poste de directeur de lycée agricole à pourvoir. L'administration a refusé sur ce poste la candidature proposée, au niveau des instances statutaires, d'un autre militant syndical du SNETAP-FEN.

Ph.B.



SALVADOR

Il faut agir vite.

Dans le dernier n° de l'APL, un article montrait que les révolutionnaires salvadoriens sont placés devant une alternative difficile : vaincre tout de suite ou entrer dans une longue guerre meurtrière contre l'impérialisme U.S. C'est à cette "course de vitesse" que tous les anti-impérialistes doivent participer. Nos possibilités d'aider (à) la victoire du peuple salvadorien sont modestes mais elles doivent être toutes mises en oeuvre : il faut tout faire pour convaincre le mouvement ouvrier et ses alliés de la nécessité d'intervenir : l'objectif est de faire des démonstrations massives de notre soutien au Salvador pour tenter d'empêcher Reagan d'intervenir directement en Amérique centrale.

Car la situation est désormais claire. Les USA interviennent déjà de mille façons (livraisons d'armes, instructeurs, conseillers militaires, appui économique, opérations militaires par armées hondurienne et guatémaltèque interposées, etc...). Le stade qualitatif immédiatement supérieur, c'est l'intervention directe des marines US... Lorsque vous lirez ce n° de l'APL, Reagan sera



investi de tous les pouvoirs... il n'a pas caché qu'il était prêt à tout faire pour éviter un nouveau Nicaragua. Il ne reculera que devant de puissantes manifestations dans le monde et aux USA même où la population n'est pas prête à accepter un "nouveau Vietnam".

C'est à cette éventualité que nous devons nous préparer. Dans l'immédiat les comités "France Amérique Latine" et "Solidarité Nicaragua" (C.S.N.), après avoir contacté l'ensemble des organisations qui ont participé au Gala de soutien de décembre dernier, demandent à tous de se tenir prêts à manifester. La

première initiative pourrait être un meeting qui préparerait les conditions d'une mobilisation réelle et d'une importante manifestation... Et n'oublions pas la solidarité matérielle (voir la lettre du FDR): F.A.L. et C.S.N. ont ouvert un compte spécial. Envoyez vos dons avec la mention "solidarité Salvador" à : Catherine RAUZY

1 rue Léon Say 44000 Nantes
Comité Solidarité Nicaragua
France Amérique Latine.

CORSE

CONTRE LA COUR DE SURETÉ DE L'ETAT

Le mercredi 14 janvier s'est constitué à Nantes un comité pour la libération des prisonniers politiques corses. Après une discussion sur la situation de l'île et les événements de Bastelica, les personnes présentes (dont des corses) et les organisations (MRG, PSU, OCT, UTCL, comité Irlande Libre, CLAJ) se sont mises d'accord pour axer l'intervention du comité contre la Cour de Sûreté de l'Etat et pour le soutien aux prisonniers corses. La prochaine réunion qui doit avoir lieu le lundi 26 janvier à 20H30 au centre socio-culturel de Malakoff doit discuter des initiatives à prendre pour développer l'information face au trop grand silence de la plupart des organes d'information et pour montrer notre opposition face à la politique répressive de l'Etat français et son utilisation de juridictions d'exceptions.

Comité nantais pour la libération des prisonniers politiques corses.

MESANGER : 2e retour

12 Octobre 78. C'était, trois ans après une expulsion par les CRS et les engins blindés, le retour des fermiers Charles et Marie Pellerin sur leur exploitation. Après une âpre bataille juridique, c'était la réintégration. Le strict respect du statut du fermage, une loi constamment tournée depuis 30 ans par les propriétaires fonciers. La Cour d'Appel de Rennes qui n'est pourtant pas considéré comme particulièrement progressiste en matière de droit rural avait reconnu l'expulsion frauduleuse et ordonné le retour des fermiers. Restait en suspens le problème de la maison que Mme Chassanite, la fille du propriétaire Retière, s'est fait bâtir sur le terrain de l'exploitation, avec un enclos d'un hectare environ. L'interminable bataille juridique a continué pour faire reconnaître l'inclusion dans le bail de cette maison et de l'hectare de terre.

Là encore, c'est la Cour d'Appel qui, après une décision mitigée du Tribunal paritaire des baux ruraux, a tranché dans le sens des intérêts des Pellerin. La Cour de Cassation a confirmé.

Le fermier peut-il avoir la jouissance de la maison Chassanite ? Ce procès fut gagné en appel, avec une astreinte de 1000F/jour pour la propriétaire refusant d'en donner les clefs.

Après 80 jours (donc 8 millions d'astreinte), Mme Chassanite vient de céder, remettant les clefs à Me Tinière, avocat des Pellerin. Jeudi après-midi, en présence d'huisiers commis par les deux parties et de plusieurs Paysans-travailleurs, on procédait à un "état des lieux". Jamais sans doute depuis 46, des fermiers expulsés frauduleusement n'ont obtenu si complète réparation.



Charles Pellerin

U.R.S.S.

APRES LE NETTOYAGE DES JEUX-O.

Comme le SMOT (Union Interprofessionnelle libre des Travailleurs) et le COBOM (Comité pour le boycott des jeux olympiques de Moscou) l'avaient dit : les jeux de Moscou seront l'occasion de mettre fin à toutes les oppositions en URSS, au régime. (Groupes Helsinki, Groupe contre la répression psychiatrique, "Poïski" et le SMOT, croyants, juifs, nationalités non russes, insoumis...).

Mais je voudrais m'arrêter plus largement sur la répression qui touche le syndicat SMOT.

Après l'écrasement du premier syndicat libre en URSS (créé fin janvier 78, par Klébanov) le deuxième syndicat (créé par Borissov en octobre 78) est à son tour l'objet de la répression.

Nous savons qu'au moins un militant du premier syndicat, Klébanov lui-même, est détenu dans un asile psychiatrique spécial. Parmi les membres et les sympathisants du SMOT dix sont en exil, en prison, camp ou asiles spéciaux.

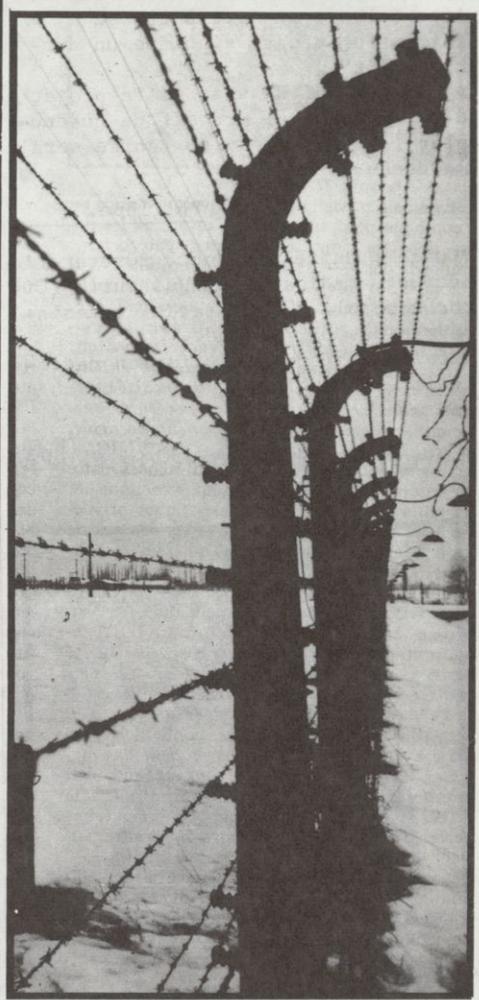
Alors que Vladimir Borissov vient d'être expulsé contre son gré hors d'URSS (le 22 juin 80), nous avons des nouvelles de certains autres membres du SMOT.

Mark Morozov, informaticien médical, 49 ans, parmi les premiers arrêtés du SMOT, était condamné à 5 ans d'exil dans la région minière Vorkouta (Oural septentrional), a été arrêté le 24 mars 80 et incarcéré dans la prison de Vorkouta. Sans chef d'inculpation précis, il semble que la bureaucratie de Vorkouta a voulu se protéger de la bureaucratie moscovite en rendant responsable Morozov d'une grève de mineurs qui ont obtenu satisfaction.

Ces derniers ont menacé de quitter le syndicat officiel, sinon même d'adhérer au SMOT.

En été il est envoyé à l'Institut médico-légal Serbski à Moscou, (pour expertise psychiatrique). Puis reconnu pénalement responsable, il regagne en septembre Vorkouta.

A cette occasion il réussit à envoyer une lettre à son frère où il fait part des sévices qui lui sont faits, de son infirmité aux jambes



etc... Il lui fait part également de son intention de se suicider après son procès.

Un autre détenu du SMOT, Lev Volokhonski, géologue de 35 ans, condamné en 79 à deux ans, purge sa peine dans un camp de droit commun, dans la région de Perm, d'où il devrait être libéré en mars prochain. Mais il risque une nouvelle peine de 10 ans de privation de liberté.

Un troisième membre du SMOT, Vsevolod Kouvakine, de Moscou, membre et conseiller juridique du 1er syndicat, licencié à l'époque de son poste de juriste conseil de... la centrale syndicale officielle, pourchassé par le KGB pour avoir rédigé dans la revue Samizdat "Poïski" (Recherches) une analyse corrosive du système soviétique de sécurité sociale. Après avoir été licencié de son nouveau travail il doit être poursuivi pour parasitisme. Si son arrestation a lieu ce serait peut-être la fin des activités du SMOT : "la boutique de droit" continue à fonctionner mais il ne resterait du SMOT que des groupes de base, clandestins et sans liens entre eux (Libé 15 déc 80).

Vladimir Guerchoumi représentant des groupes de base au conseil du SMOT est également incarcéré. (Libé 4 juillet 80).

Par ailleurs V. Borissov et V. Fainberg représentants en Europe du SMOT seront à Nantes vendredi 30 janvier à 20H30. Salle Coligny Pl. Edouard Normand, invités par l'Union des Travailleurs Communistes Libéraux. Cette venue sera l'occasion de voir les possibilités de soutien aux travailleurs des Pays de l'Est et de discuter des implications des événements de Pologne pour les travailleurs en U.R.S.S. et des autres pays de l'Est.

Un militant UTCL.

Tahitiens antinucléaires

Le Comité Plogoff de Nantes à l'occasion de l'ouverture du procès de sept tahitiens devant les assises de Versailles, tient à affirmer son entière solidarité à la lutte antinucléaire tahitienne.

Il lui semble que, par delà les actes commis et auxquels il ne lui appartient pas ici de juger le bien fondé ou non, il serait illusoire pour la justice et l'Etat français d'y voir autre chose qu'une aspiration très profonde de tout un peuple à son autonomie plutôt que l'asservissement colonial, et à refuser l'holocauste nucléaire qu'on lui fait subir.

Oserait-on réaliser les essais nuclé

aires de l'Océan Pacifique à quelques kilomètres seulement des côtes françaises ? !

En outre, le Comité Plogoff dénonce le fait qu'il est aisé pour l'armée d'obtenir un relatif silence sur les réels problèmes de contamination radioactive, et facile de cacher les exactions commises au titre des essais nucléaires militaires, du seul fait des milliers de kilomètres qui séparent Tahiti de l'hexagone.

Le Comité Plogoff de Nantes s'interroge sur le caractère anti-démocratique et profondément répressif de l'Etat qui veut, à travers tout l'hexagone et les territoires et départements d'Outre-Mer, imposer un programme nucléaire civil (Plogoff, Le Pellerin, Chooz, Golfech...) aussi bien que militaire (Ile Longue, prolifération d'armes nucléaires...) extrêmement préoccupant alors même que la réprobation des populations sur

ces options prises est sans cesse croissante pour tendre à devenir unanime.

Conscient de ce fait et de ce qu'en bien des points le Comité se sent proche du peuple tahitien, à la fois par sa lutte contre la "pourriture nucléaire" et par sa lutte pour la reconnaissance de son identité ; il invite donc la population de la région à faire connaître directement sa réprobation :

- en envoyant des télégrammes de soutien à adresser à monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance de Versailles
 - en s'inquiétant de ce problème auprès de ses élus
 - en soutenant financièrement les Comités d'aide aux tahitiens
- Marie PAILLARD, C.C.P. 288402C RENNES ;
 Pour les détenus eux-mêmes à Daniel BARRAUD C.C.P. 642871 M Marseille.

INFOS NUCLEAIRES

la hague, un nuage passe

"Ma compétence s'arrête au grillage, à l'extérieur les mesures de protection ne sont pas de mon ressort". Delange directeur du centre.

Où l'on constate qu'une semaine de fuites peut être bien remplie. Mardi 6 janvier : 11H35 des gaines de graphite prennent feu dans le silo n°130, boîte en béton de 5000 m³ où sont stockés les déchets nucléaires de la centrale de Chinon. Dégagement d'un nuage radioactif. Samedi 10 janvier : un opérateur découvre dans la zone Haute Activité du secteur chimique de l'usine, un liquide répandu sur le sol. Ce "jus" contient 26 gr d'uranium et un gramme de plutonium par litre: il y en a 3 m³ ! Jeudi 14 janvier : la COGEMA (exploitricice des lieux) décide de suspendre le fonctionnement du centre à la suite de la découverte de deux fuites : l'une sur la tuyauterie qui transporte des effluents radioactifs entre l'usine et la station de traitement de ces effluents, l'autre sur un circuit d'eau de chauffage. Une semaine noire pour la Hague, qui, si elle n'était pas minimisée par les médias, pourrait bien relancer la lutte anti-nucléaire. Dans le Cotentin, ceux qui ne croyaient pas à l'accident, se préparent à la catastrophe...

"Je ne suis pas anti-nucléaire, mais je ne suis pas non plus un imbécile..." Près de 1200 personnes se sont trouvées à un moment où à un autre dans la vaste zone contaminée. Les détecteurs situés aux portes de l'usine avaient été débranchés à l'heure de la sortie des travailleurs : leur déclenchement permanent avait été pris pour une panne par la Force Locale de Sécurité. A Vauville, soit à 15 km du centre, des traces de césium* égales à un dixième de la concentration maximum admissible, la CFDT parle d'un refet équivalent à 50 curies* pour l'accident du 6 janvier. La voiture du maire d'Urville contaminée, les services de sécurité ont demandé à la concasser avant de l'enterrer comme déchet : refusé pour mauvaise publicité. A partir du 3ème jour après l'incendie, la COGEMA a collecté le lait des fermes environnantes, mais durant deux jours celui-ci est parvenu norma-

lement aux laiteries et a été commercialisé.

Les détails de la contamination affluent jour après jour, et la population, qui jusqu'ici n'était pas spécialement virulente, trouve qu'on se moque un peu trop d'elle. La politique du secret appliquée par la direction échauffe les esprits.

Même F.O. a demandé la démission de la direction. On annonce un prochain changement de directeur : "C'est un technocrate, ce Chenevier qui est actuellement chef du retraitement. Avec Delange on sait à qui on a faire. Son départ signifie un durcissement".

A présent nul ne sait si le projet d'extension, qui prévoit de quadrupler les capacités du centre sera maintenu...

Philippe.

*Curie : unité servant à mesurer l'activité radioactive. Une curie (Ci) correspond à 37 milliards de désintégrations par seconde.

*Césium : produit de fission radioactif émettant des rayons bêta et gamma.

LA HAGUE SUIVANTE

un responsable nous confie :



graffittis en justice



En mars-avril 79, six copains ont effectué des "bombages" anti-nucléaires et anti-militaristes dans plusieurs localités au sud de la région nantaise. Dénoncés, les quatre mineurs (Lionel C, Jean Yves R, Christian C, Noël C) sont passés une première fois en Correctionnelle le 20.02.80 ; pour une deuxième en Appel le 31.10.80., où leurs peines furent assouplies : les 1000F d'amende supprimés... mais 1 mois de prison avec sursis et les



communiqué

Nous avons reçu un communiqué de la Coordination des Comités de Défense de l'Environnement Basse-Loire dont voici quelques extraits :

" Les raisons de la récente démission de Monsieur SERVANT, patron de la sécurité nucléaire, sont nettes. Celui-ci a déclaré en substance à la presse, que le comité interministériel de sécurité nucléaire s'est trouvé à l'écart des centres de préparation et de décision (Ouest-France du 16.12.80.).

Monsieur Servant avait déclaré aussi auparavant, qu'il espérait que pour les centrales de CATTEMON, CRUAS et LE PELLERIN (où une étude d'impact, tenue secrète, était défavorable), le Ministre renoncerait, mais qu'il craignait que les impératifs économiques passent avant la sécurité (Canard Enchaîné du 24.12.80.). Cette démission vient donc justifier les craintes que nous avions, le gouvernement poussé par de puissants intérêts financiers, poussé aussi (en ce qui concerne Le Pellerin), par certaines personnalités régionales, veut imposer son programme nucléaire démentiel, et en particulier imposer la centrale nucléaire Du PELLERIN, malgré l'opposition de la sécurité nucléaire qui considère ce site comme le plus mauvais de France (Ouest-France du 30.12.80.). (...)"

dommages et intérêts sont maintenus. Les deux majeurs, Jean-Luc et Françoise, sont passés, eux en Correctionnelle le 31.03.80. Ils ont été condamnés à 4200F d'amende chacun, plus les dommages et intérêts. Les dommages et intérêts dus aux communes étant maintenant payés, nous demandons la suppression des amendes et aucune peine de prison pour Jean-Luc et Françoise, qui ont déjà été emprisonnés six jours en détention provisoire.

Nous appelons tous nos amis et sympathisants à venir participer pacifiquement à l'audience publique. LE JEUDI 22 JANVIER 81 A 14H A LA CHAMBRE DES APPELS DE POLICE CORRECTIONNELLE DE RENNES. 1er étage PORTE 11. Soutien financier toujours possible Jean-Luc DUGAS LA PLANCHE 44650 LEGE.

CLAIRS FOYERS ?

La section syndicale des employés des foyers de jeunes travailleurs Arago et Rivoli de la Roche/Yon vient de faire le bilan de l'année écoulée. Elle veut alerter ainsi les nombreux usagers des foyers sur le comportement de plus en plus répressif et anti-social du patron de l'AFRA (Association Foyer Rivoli Arago). Rappelons que cette association s'est mise en place sous l'ancienne municipalité de droite de la Roche et que son conseil d'administration est toujours occupé (grâce aux co-optations successives) par des membres de la bourgeoisie conservatrice de la ville.

DU TRAVAIL D'EQUIPE A L'AUTORITARISME.

Cependant la politique des foyers durant ces deux dernières années sera surtout le fait du directeur, M. Rocher. Celui-ci pourtant, en 1974, commence sa tâche de directeur de foyer en travaillant en équipe avec l'économiste, l'animateur, la secrétaire. Tous étaient réunis dans un même bureau, les décisions de gestion, d'animation, d'aménagement du foyer se prenaient alors en commun...

Qu'est-ce qui est venu briser ce bel élan ?... Sans doute poussé par un conseil d'administration uniquement préoccupé par l'équilibre financier des foyers, M. Rocher a choisi de "prendre en main" la marche des foyers : depuis plus de deux ans, il applique une politique autoritaire et orientée exclusivement vers la rentabilité économique des foyers. Il faut le reconnaître : ça marche. Notamment la restauration (plus de 400 repas à Arago tous les midis, soit 100 de plus qu'il y a quelques années)... ça marche, mais à quel prix !

logique d'employeur

Ceux qui écopent de cette politique et qui en subissent les conséquences tous les jours, ce sont bien les employés qui ne comptent plus les brimades qu'ils reçoivent du directeur.

Déjà il y a deux ans, l'animateur d'Arago (unaniment apprécié par les usagers) partait de lui-même, ne pouvant plus travailler dans un tel climat.

Depuis ce départ les choses sont allées en empirant. L'année 80 est particulièrement fertile en "affaires" telles que nous les ont décrites quelques membres du personnel des foyers : elles sont toutes l'expression logique d'une même politique : avoir un personnel "bosseur", le moins cher possible, le plus docile possible

pour que le foyer "tourne".

1) En face de la répétition des embauches temporaires, sans statut et sans garantie, les employés vont réagir : en mars 80, ils demandent l'embauche définitive d'une de leurs collègues ; les négociations ne pouvant se faire avec la direction, les employés font intervenir l'Inspection du Travail qui oblige la direction à embaucher.

2) Par la suite, le directeur (peut être vexé d'avoir dû céder sur le cas précédent) commence ses brimades contre la section syndicale : le délégué syndical CGT se voit assigné devant le Tribunal d'Instance par la présidente de l'association Mme Duperriez, qui conteste la validité de sa nomination. Cette remise en cause était d'autant plus surprenante que le délégué était reconnu de fait : par le C.A. (conseil d'administration) depuis 1973 et qu'à cette époque celui qui tenait cette responsabilité était M. Rocher ! La justice donna raison aux employés.

3) En octobre, la direction veut à nouveau licencier un employé. Pour le personnel, il est nécessaire de le garder, le travail ne manquant pas... Leur lutte ne fait qu'obtenir officiellement un licenciement économique.

Depuis ce licenciement, la direction continue d'embaucher temporairement en signant des contrats d'un mois ! Alors pourquoi a-t-elle licencié l'employé ? Est-ce par ce que celui-ci était syndiqué (un syndiqué de plus) se demande le personnel ?

Vu ce licenciement économique la direction ne pourra légalement -pense-t-on- alors- procéder à de nouvelles embauches d'ici un an. Or elle vient d'avoir l'aval de l'Inspection du Travail pour embaucher deux factotums !?...

4) Cette politique de brimades et de "réalisme" financier, va encore s'exprimer lors de la fixation des congés. Ceux-ci vont être fixés autoritairement par le directeur à partir de textes du syndicat des employeurs qu'il interprète de la manière la plus restrictive.

Cela aboutit par exemple à retirer des jours de congé quand le personnel est malade... ou en grève ! Ainsi l'une des employées qui avait fait grève pendant 2H30 s'est vu retirer deux jours de congé !

5) La dernière trouvaille du directeur (qui se dit socialiste ne l'oublions pas !) a été de pondre un règlement intérieur pour le personnel. Il est rare qu'il en existe dans les FJT en France, mais lui juge ça indispensable, pour se couvrir il prétextera que c'est exigé par l'Inspection du Travail !

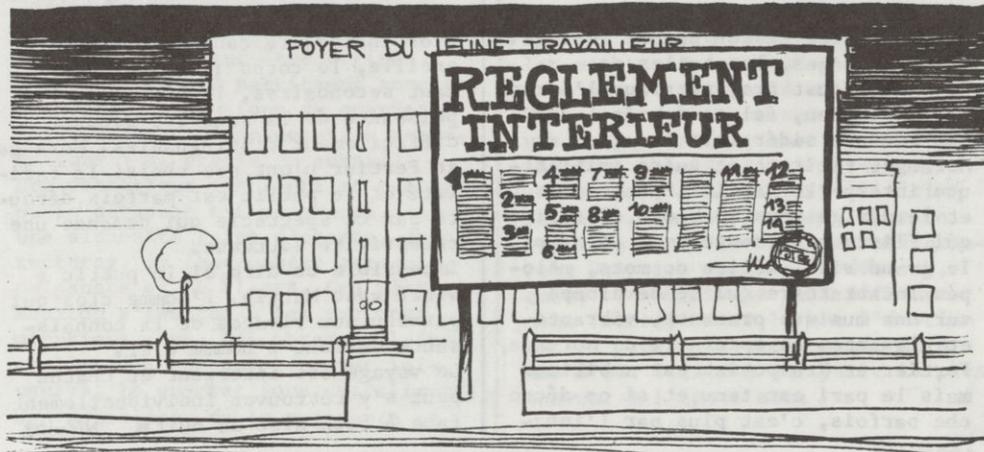
L'intention de ce nouveau règlement saute aux yeux de celui qui le lit : Conforter le pouvoir du directeur sur les employés. Le texte est une liste d'interdits. Quelques articles sont même incroyables : l'un permet la fouille corporelle du personnel, en certains cas ; un autre prévoit la visite d'un médecin nommé par l'association en cas de congés maladie. L'Inspection du Travail rejettera ces deux derniers articles, mais le personnel est opposé à l'ensemble du texte, cependant il ne peut s'opposer au principe d'un règlement intérieur si celui-ci a été décidé par le C.A. Il se bat donc pour amener au maximum le règlement.

Tout récemment cependant, l'Inspection du travail qui vient de changer et qui est maintenant une connaissance de la présidente du C.A. a accepté le 2° texte présenté par la direction. Pour le personnel celui-ci reste trop restrictif.

Voilà donc la politique actuelle des "patrons" des foyers Arago et Rivoli. Elle révèle trop bien comment à droite et parfois à gauche on considère un foyer de jeunes travailleurs comme une "entreprise commerciale" (dixit M. Rocher)... Or en ces temps de crise, nous savons ce que cela veut dire finalement pour les travailleurs.

Les employés des foyers, semblent en tous cas déterminés -pour une bonne partie d'entre eux- à s'opposer à ce genre de processus. Ils considèrent aussi lucidement qu'ils n'ont pas à rester seuls en face de leur employeur : tous les usagers des foyers sont aussi concernés... ils ne manqueront pas de le rappeler à ces derniers.

- A.P.L. VENDEE -



TEL EPH ONE

10.000
abonnés



Samedi soir à La Beaujoire. On rentre entre deux malabars. Ca sent la graille et les flics promènent leurs talkie-walkie. En contre-bas le "palais" s'illumine de rose. 9H05 ! Cinq minutes de retard et le concert est déjà commencé. Plutôt bien d'ailleurs : Lili Drop assure. Batterie, basse et guitare : on ne peut plus simple pour une énergie débordante. Ca sonne bon le rock avec un rien de sophistication. La sono laisse les textes dans l'ombre. Dommage... Mais déjà les lumières se rallument. Ma voisine a la gueule livide sous les néons... L'entracte s'éternise. La tension

monte. Et une épaisse fumée s'échappe de derrière le large rideau noir installé sur la scène. Crac ! tout s'éteint. Un spot rose tape au dessus des baffles : les congas annoncent le show. Sur scène quatre silhouettes furtives, les voyants rouges des amplis. Téléphone est là ! Dans les gradins tout le monde se lève. C'est parti : la salle est branchée d'avance. "Crache ton venin" "fait divers"... Jean Louis Aubert le chanteur lance un "Salut Nantes !". Dans la salle c'est l'hystérie des grands soirs pour lycéens : tape des pieds, remue du cul, allume du briquet, et connaît

par coeur :

"Elle avait à peine avalé ses quinze ans qui d'ailleurs lui restaient coincés dedans"...

La machine ne connaît pas de répit, à peine quelques soli rapides. Une assurance rapidement acquise et des moyens en conséquence : une petite entreprise de trente quatre personnes, et une organisation soignée : light show de 200 projecteurs sono énorme, videurs à faire frémir une armoire normande... C'est efficace et accrocheur. Trop peut-être... Le concert ne manque pas de souffle mais on ne peut miser l'effet maximum sur plus d'une heure, sans risquer sinon la répétition du moins le manque de diversité. Carré, costaud, bien monté, tout cela draine beaucoup de frustrations à travers des exhortations au passage à l'acte. Mais l'aspect rebelle du groupe semble moins agir sur le public que le rock, à la limite du hard parfois, des compositions. L'acoustique de la Beaujoire n'est pas innocente...

On a parlé de 10.000 personnes : 20.000 oreilles qui bourdonnent dans la nuit froide. Prêts à raccrocher ?...

Philippe.

MORANGE & FERTIER



La nuit est bleue glacée et Martin s'y enfonce, voyageur introspectif, passager de son propre vertige. Les éclairages, les toiles de Patrick Croust projetées sur l'écran, tout est bleu, éclats de métal sur une toundra sidérale. Morange, recitant et guide initiatique interpelle Martin l'homme clos et le dirige vers l'absolu, l'infini qui flirte sans cesse avec le néant, le grand vide. Délire de mots, mélodie incantatoire qui se développe sur une musique prenante, vibrante et planante. Le spectacle de Morange, Fertier et Kraspoviak est ambitieux mais le pari est tenu, et si on décroche parfois, c'est plus par l'inha-

bitude à écouter des textes, téléscopes d'images et de concepts. D'ordinaire, le concert flatte l'oreille, le corps ; les textes restant secondaires, le mixage et la puissance de la sono les rendant difficilement distinguables. Morange et Fertier n'ont pas choisi la facilité et le public est parfois dérouté par ce spectacle qui demande une réceptivité soutenue. Impossible de dire si le public a vibré avec Martin, l'homme clos qui parvenu aux rivages de la connaissance devient l'homme clef. Le voyage est intérieur et chacun peut s'y retrouver individuellement face à face avec sa nuit ■ Nicolas

littérature scandinave

Les lettres nordiques sommeillent souvent ici sous une couche de neige, symbole d'une pureté peut-être mais surtout d'un silence...

La librairie L'ENVERS DU MIROIR organise une animation sur la littérature scandinave du 21 janvier au 10 février qui s'ouvrira avec la venue de Régis Boyer.

"Régis BOYER est actuellement le seul professeur de scandinave à Paris.

Le 21 dans l'après-midi et la soirée il répondra à toutes les questions et signera ses ouvrages".

Pourquoi avoir choisi la littérature scandinave ?

Littérature scandinave riche mais mal connue et peu traduite en France à découvrir. En quoi consiste l'animation ?

- Avoir tous les textes littéraires scandinaves traduits en français et disponibles, à la librairie. Il y aura donc des éditions ou des auteurs dont on ignore généralement l'existence. Ceci dans la limite des moyens de la librairie, à savoir qu'il n'y aura pas ou peu de textes autres que littéraires, ni d'éditions de luxe ou d'ouvrages ressortant du marché dit des "livres anciens"

LIBRAIRIE L'ENVERS DU MIROIR
1 RUE GRESSET (Tél 71.61.77).



RIPAILLE

Un nom qui donne faim, qui donne toutes les faims. Une musique et des personnalités bien nourries, les cinq ripailleurs après un an et demi d'absence nous reviennent le MERCREDI 6 FEVRIER à l'Amphi Berliet de Nantes...

Un an et demi, c'est long ; des échos de concerts ailleurs, Michel Santangeli à la batterie, un second album imminent..., s'il semblait à certains que Ripaille allait s'enfoncer bien au chaud dans des histoires de sorcières avec tous les accessoires habituels : diables, loups garous etc... il n'en est rien

Après les aventures du "Fils de La Lune" de leur concept album "La

Vieille que l'on brûla", on aurait pu s'attendre à avoir "Le Fils de La Lune en Amérique", "Le Fils de la Lune au Congo", "Les cigares du Fils de la Lune", "On a marché sur le Fils de la Lune" mais rendons nous à l'évidence, le Fils de la Lune fait son service militaire, fume des Camel, fréquente des belles de nuit pendant que Charles Martel traque le travailleurs immigrés et qu'une certaine Violaine se bourre de Tranxène. Drôle de monde, Drôles de chansons !

Ripaille, le groupe "espoir", tient décidément bien le coup en dehors des lumières et des obscurité du "show-biz", (avec entre autres, Michel Santangeli à la batterie, "Blet" à la basse pression, deux anciens de chez Higelin et Stivell) RIPAILLE et Manu LANNHUEL. MERCREDI 21 JANVIER FAC DE LETTRES 21H.

MOISAN

"Si Germaine a plus de dents, par contre elle a quinze enfants, quel bonheur d'être maman, quand on a juste trente ans". Ce refrain est celui d'une chanson intitulée "laissez les vivre". C'est dire si le répertoire du chanteur Alain Moisan

n'engendre ni la mélancolie ni... l'innocence idiote des complaintes à l'eau de rose.

Son arme, on l'a compris, c'est l'humour et la mélancolie. Une mélancolie non dénuée d'une belle et solide santé. Paillard, rieur, sensible, Alain Moisan est de ceux qui sont contre, tout contre : "les chants de guerre, c'est difficile,

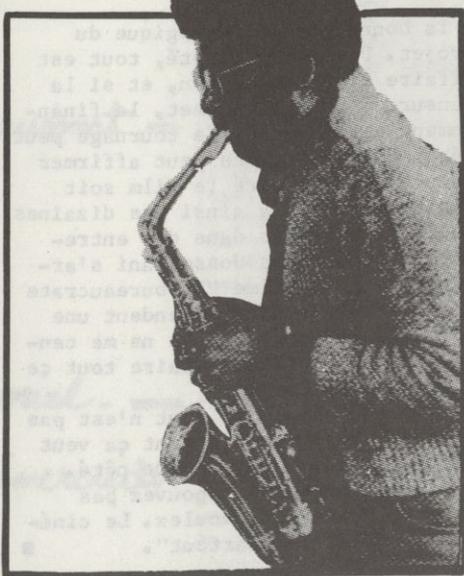
tu peux retourner au combat, je ne suis pas Rouget de Lisle, je ne chante que pour moi" proclame-t-il notamment dans "Chanson égoïste".

Moisan peut aussi être tendre : "la mer s'est ouverte pour me donner un enfant, il a des cheveux d'algue qui frisent dans le vent" conte-t-il dans l'"Enfant de la mer". Mais surtout ce révolté rêveur et solitaire prône l'espoir : "Dans ma boutique, il y a toujours d'la place pour ceux qui veulent chanter, qui pensent qu'à grands coups de tambour, les oiseaux noirs vont s'envoler". Quand on sait que la chanson s'appelle "Complainte pour un curé".

23 janvier MJC st Herblain. Prix des places 8, 12, 18F. Réservation à partir du 20 janvier à la Maison des Jeunes et de la Culture avenue Alain Gervault. 44800 St Herblain Tél : 76.67.26.



l'équation BRAXTON



Tout commence comme un long ruban souple hérissé de déchirures cuivrées. Le quartet d'Anthony Braxton se livre en douceur sans besoin de sono dans l'auditorium du conservatoire à l'accoustique de rêve. Formation inhabituelle dans le jazz : 75% de cuivres et 25% de piano. Mais faut-il parler de jazz, de free jazz ou de musique contemporaine ? Le concert n'est pas sous titré. A l'entracte, le public viendra déambuler en badauds devant les pupitres des musiciens. Comme ça par curiosité, pour voir comment une telle musique peut être écrite. A l'image de ces partitions annotées codifiées, la musique du quartet à la froideur d'une équation mathématique ; sa précision aussi. Une esthétique insolente et calculée où le dérapage est programmé. Une sinuosité faite d'écarts, de ruptures, de chevauchées baroques, de pauses et de blancs. Ces pistes, Braxton s'évertue à les explorer minutieusement. Des phrases claires et limpides aux envolées vertigineuses, le quartet joue des climats, des sourdines, de la puissance et

des temps calmes. Le public apprécie diversement.

Après l'entracte, certains rangs sont plus clairsemés. L'univers sonore est froid, l'énergie rentrée, interiorisée et tout le monde ne s'y retrouve pas. A part là pianiste sautillant sur son siège pour ponctuer ses interventions, les trois autres musiciens ont une présence plus sobre, le regard fixé sur les notations des partitions, concentrés sur leur immixtion dans la trame sonore. Braxton, de mélodies en harmonies, déroule son discours, ménage les moments de quiétude ou délire dans un cri ensorcelé et serein. On se prend à regretter parfois qu'une fougue latine, une touche d'humour, un brin de folie ne vienne pervertir l'achèvement, la finition de cette oeuvre savamment ajustée, sérieuse jusqu'au bout des embouchures. Dans les moments de douceur, quand le souffle se fait effleurement feutré, c'est là que l'émotion est la plus présente, supplément d'âme d'une création qui parle le plus souvent à l'intellect.

Nicolas.

VICTIMES DU DEVOIR

chaussettes &
électronique...

Pour se jouer de la théâtralité et la donner en spectacle, les comédiens de la Chamaille ont installé un rideau rouge tout à fait conventionnel. Derrière, un deuxième rideau, celui qui sépare le living posé, propre, figolé de la cuisine nette comme un laboratoire. On y découvre le couple CHOUBERT, petits bourgeois médiocres.

L'arrivée d'un inspecteur principal les précipite dans une recherche qui s'apparente plus à la psychanalyse qu'à l'enquête policière. Si les interrogations sur le théâtre que Ionesco a incluses dans sa pièce paraissent un peu plaquées et ne convainquent pas toujours, on oublie vite ces courts passages pour se laisser prendre par la pièce menée avec brio par la Chamaille.

Choubert est suivi pas à pas dans ses souvenirs, poussé dans ses



retranchements par sa femme et l'inspecteur, sommé de remuer sa mémoire avec méthode. Ce qui lui vaudra d'avoir le visage barbouillé de peinture (comme Belmondo dans "Pierrot le Fou") et de finir en position foetale dans un parc à enfant qui tient de la grosse corbeille à papiers et du filet de la ménagère. Régression infantile, déchéance humaine, piège ou peut-être tout à la fois?

Mise en scène jalonnée de bonnes trouvailles comme ces objets qui jaillissent des murs pour envahir l'espace. Grotesques comme ces 300 paires de chaussettes ou angoissant comme ces milliers de coupures de journaux classés, ficelés, amassés. Les tasses à café s'amoncellent, rejointes par les petits pains comme s'il en pleuvait. L'univers des objets investit l'espace petit bourgeois. Accumulation, sacralisation du dérisoire jusqu'à l'oppression, l'étouffement.

Mise en scène parfois exubérante qui allie le rire et l'angoisse. La meilleure illustration en est peut-être cette scène où Choubert fouille sa mémoire, étale ses vertiges, dans une armoire devenue casket d'un guignol de l'inquiétude, devant Madeleine et l'inspecteur transformés pour la circonstance en public de théâtre, le verbe haut et naïf, la bouche pleine de commentaires suffisants.

Mise en scène qui s'amuse des distanciations théâtrales : l'inspecteur-psychanalyste commande d'un geste les éclairages; Choubert en tentant de fuir sa recherche obsessionnelle grimpe dans les échaffaudages du décor et retourne les projecteurs contre sa femme et le policier qui l'ont guidé et persécuté en le forçant à ce voyage introspectif.

Et enfin, mise en scène actuelle qui utilise tous les fleurons de la technique contemporaine. Un polaroid fixe le temps et l'image, un stroboscope électronique hache les mouvements en quelques éclats bleutés. Un récepteur vidéo rappelle la communication impossible, le discours obligatoire.

Psychanalyse, grotesque, angoisse et électronique. Bigre voilà une recette qui devrait séduire.

Nicolas.

LA PAIX

par le théâtre de l'Ecume
(de Redon).

Le théâtre de l'Ecume, sept théâtres professionnels de Redon. Les spectacles qu'ils jouent en ce moment : une création pour enfants "De manivelle en carnaval", un café théâtre "Zoo story".

A partir d'un texte d'Aristophane, "La Paix", le théâtre de l'Ecume a monté un spectacle qui présente Trygée et sa quête de la paix pour délivrer son pays de la guerre et de ses maux. Une adaptation qui joue sur les coupures, transpositions, anachronismes et allusions à la plus fugitive actualité. Le théâtre de l'Ecume explique son parti pris.

"La logique raisonnable et la vraisemblance sont superbement ignorées. On ne s'étonnera donc pas de voir le protagoniste s'envoler, sur un bousier, chez les Vieux pour leur demander des explications. Eux qui se désintéressent vraiment des braves gens, les narguant de leur silence. C'est de bonne guerre de leur rappeler qu'ils ont des devoirs envers les honnêtes gens et que ceux-ci ont des droits sur eux".

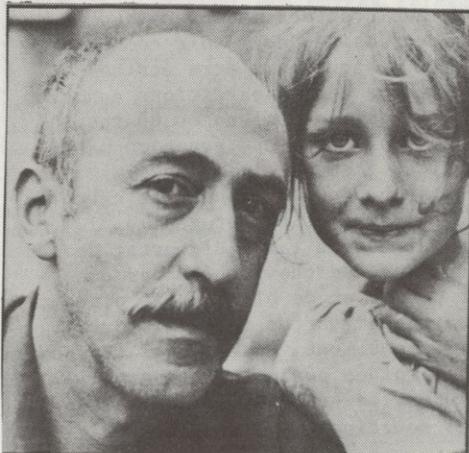
LA PAIX d'Aristophane. 24 et 25 Janvier Maison des Fêtes de Redon 21H (20F et 15F).

OTAR IOSSELIANI

"A mon avis en France les gens travaillent du matin au soir comme des fous, pour avoir un déjeuner et un diner, puis dormir et se réveiller, travailler comme des esclaves. Et dans votre milieu du cinéma, par exemple, savoir avec qui on déjeune, avec qui on dine, c'est aussi une affaire, cela signifie que la vie est ratée, perdue". Ainsi parlait Otar Josseliani en novembre 79. Mercredi dernier, ce cinéaste géorgien, et fier de l'être, était à Nantes pour la projection de quatre de ses films à la cinémathèque, mal à l'aise dans le rôle du réalisateur soviétique avec tout ce que cela sous entend chez nous d'intellectualité et de dissidence.

Otar Josseliani a le regard droit et la voix posée. Il sait prendre le temps de la mesure. Il explique les mille détours de la

réalisation d'un film en U.R.S.S. Après avoir écrit son scénario le cinéaste le présente à un "éditeur" chargé par l'Etat de veiller



" J'ESSAIE DE FAIRE DU CINEMA, CA VEUT DIRE QUE C'EST IRRACONTABLE "

à la bonne tenue idéologique du projet. Une fois accepté, tout est affaire d'argumentation, et si la censure d'Etat le permet, le financement est accordé, le tournage peut débuter. Mais nul ne peut affirmer qu'une fois terminé le film soit distribué. Il y a ainsi des dizaines de films entassés dans des entrepôts... Mais Otar Josseliani s'arrange de ce système "Le bureaucrate et le fonctionnaire défendent une certaine idéologie... je ne me censure pas, j'essaie de faire tout ce qui est possible".

Il sait qu'ici aussi tout n'est pas simple : "Trouver l'argent ça veut dire la censure de l'autre côté. Ici non plus vous ne pouvez pas tourner comme vous voulez. Le cinéma est difficile partout".

Philippe.

CINEMA

concorde. - MIDNIGHT EXPRESS (Parker) LE LAUREAT (Nichols) DERSOU OUZALA (Kurosawa) LENNY 20H dim 14H
LA CITE DES FEMMES (Fellini) THE ROSE (Rydell) LES DAMNES (Visconti) 22H dim 16H
L'EMPIRE DES SENS (Oshima) 22H30 dim 16H

cinémathèque

Mercredi 21 : PASSIONS JUVENILES (Nakasira 1950) 20H
CONTES CRUELS DE LA JEUNESSE (Oshima 1960 s.t anglais) 22H
Mardi 27 : THE EDGE (Kramer) 1967
20H IN THE COUNTRY (Kramer) 1966 22H.

racine. - ROLLER BALL 14H 16H 20H 22H

versailles. - PHANTOM OF PARADISE (De Palma) 20H dim 14H
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOUS (Forman) 22H dim 16H
LES SEPT SAMOURAIS (Kurosawa) 20H15 dim 14H30

katorza. - LE CHASSEUR (Kulik) LES SEDUCTEURS (Forber, Mollinaro, Wilder, Risi) LE CHEF D'ORCHESTRE (Wajda) BLUES BROTHERS (Landis) 14H30 20H 22H15

olympia. - IMMACOLATA E CONCETTA (Piscicelli) 20H
ARMEE D'AMOUR (Rosa Von Fraunheim) 22H15
LE VOLEUR DE BAGDAD dim et mercredi 15H (Korda)

colisée. - GLORIA (V.O à 22H15) (Casavettes) OUBLIER VENISE (Brusati) JE VOUS AIME (Berri) 14H30 20H 22H15

appolo. - BRUBAKER (Rosenberg) 13H55 16H30 19H55 22H30
LA CAGE AUX FOLLES (Molinari) 13H30 16H 18H10 20H20 22H30
BLUES BROTHERS (Landis) 13H50 22H10
LA CIGALA (Lattuada) 16H15 18H15 20H15 22H15
UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR (Giovanni) 14H 16H15 20H 22H15
LES 101 DALMATIENS (Disney) 13H45 15H55 18H05 20H10

beaulieu. - Mercredi 21 à 14H30 : MA BLONDE ENTENDS-TU DANS LA VILLE (Gilson)
Samedi 24 Janvier : MA BLONDE ENTENDS-TU DANS LA VILLE (Gilson Prix J. Vigo 1980) 20H
Dimanche 25 : LES BIDASSES AU PENSIONNAT 14H30

gaumont - UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR (Giovanni) 14H10 16H45 19H55 22H30
INSPECTEUR LA BAVURE (Zidi) 14H15 16H45 19H55 22H30
LA BOUM (Pinoteau) 14H15 16H45 19H55 22H30
LE CHASSEUR (B. Kulik) 13H55 16H30 19H55 22H25
SUPERMAN II (Lester) 13H50 16H 20H20 22H30
CLARA ET LES CHICS TYPES

ariel. - PATRICK (Aust. Frankin) 13H50 16H05 18H10 20H20 22H30

cinémercredi.

21 Janvier : LES ANIMAUX (Rossif) 14H30 PLUME DE CHEVAL (Marx Brothers) 17H
28 Janvier : BEBERT ET L'OMNIBUS (Robert) 14H30 L'ENFANCE NUE (Pialat) 17H

Oublier Venise...

Après avoir vu "Mourir à Venise" de Visconti (reprogrammé à l'Olympia), il y avait une certaine logique à répondre à l'appel d'une ville qui justement ne peut pas s'oublier. Pourtant ici Venise n'est pas un instant entrevue et le récit ne fonctionne qu'en référence au passé.

Autour de tante Martha vivent Anna et Claudia que rejoignent Nicky (son frère) et Picchio. Les deux couples semblent s'épanouir sous le charme gai et tendre de la vieille cantatrice. Sa mort rompt le charme d'une fausse sérénité et laisse éclater les conflits (entre Anna et Claudia), révèle des crises

d'identité (Nicky et Anna).

Non seulement les objets parlent du passé mais les lieux de l'adolescence retrouvés font surgir les personnages devant le regard étonné, recueilli, des adultes. Ces retours en arrière où se cotoient adolescent / passé et adulte voyeur/présent à un côté "visions", "miracles" et un peu guignol contraire à l'intensité dramatique manifestement recherché.

Le film est agréable ; Brusati n'est pas Visconti : la dose d'esthétisme passe bien mais le propos du cinéaste reste inachevé même s'il nous plonge nous aussi à la recherche du temps passé.

Christiane

IMMACOLATA
E
CONCETTA
à
l'Olympia



MA BLONDE
ENTENDS-TU
DANS LA VILLE ?
au
Beaulieu-Bouguenais

IMMACOLATA E CONCETTA -

de Salvatore

Piscicelli.

"Le film se déroule dans un village aux environs de Naples. Purement méridionaliste, il est la traduction stylistique nue, franche, implacable, de la violence d'une région où le climat comme les hommes ignorent la demi-teinte... Deux femmes s'aiment et pour une fois on nous épargne les minauderies bourgeoises desoeuvrées."

Cinéma 80

ARMEE D'AMOUR.

de Rosa Von Fraunheim

"Ce film malmène toutes les idées reçues. Homosexuel lui même, le réalisateur ne cache pas son inquiétude devant l'évolution d'une communauté dont une frange importante a si vite adopté des attitudes réactionnaires... Dans les temps d'intolérance que nous traversons, ce film mérite d'être vu."

Télérama.

bonne-garde

Mercredi 21 à 15H : L'ETALON NOIR
Vendredi 23 et Samedi 24 à 20H45 : Y'A-T-IL UN PILONTE DANS L'AVION ? et dim : 14H et 20H45
Mercredi 28 : L'HONNEUR PERDU DE K. BLUM + Débat 20H45

Les sept samourais

D'AKIRA KUROSAWA

Ceux qui ne l'ont pas vu peuvent se précipiter, les autres aussi. Il s'agit de la version intégrale 'une heure et demie à trois heures vingt, la coupe avait été sévère... Le temps de la plénitude pour une peinture sensible des rapports paysans-ronins (samourais en chômage). Une grande oeuvre.

M.J.C. Rezé.

Vendredi 23 à 21H : LITTLE BIG MAN (10F) La conquête de l'ouest vue du côté des indiens ; débat animé par le comité de soutien aux indiens d'Amérique.

salle Vasse.

"LES RAISINS DE LA COLERE" John Ford V.O. s.t 20H30 le lundi 26 Janvier Salle Vasse (rue Colbert) entrée 5F et 10F.

AGENDA

MERCREDI 21

- 14H : REGIS BOYER : "Littérature scandinave" à la librairie l'Envers du Miroir 9 rue Grasset. L'après midi et la soirée.
- 17 à 20H : PERMANENCE AU CENTRE DES FEMMES 3 rue Conan Feriadez Nantes (Permanences juridique)
- 17H30 à 19H30 : PERMANENCE des Amis de la Terre 32 quai Malakoff.
- 18H : RADIO CGT. 100Mhz
- 18 à 19H : PERMANENCE G.L.H. Librairie 71.
- 21H : RIPAILLE ET MANU LANNUEL Fac de Lettres.
- 22H15 Film "Armée d'amour" sur les groupes homos aux USA. Suivi d'un débat animé par le GLH (Cinéma l'Olympia)
- 20H30 : REUNION GROUPE CONTRACEPTION masculine chez Michel DURAND, 24 rue du Maine Nantes
18H à 19H : Permanence du GLH Librairie 71
- 17H30 à 19H30 : Permanence AMIS de la Terre 32 quai Malakoff
- 20H30 : SOIREE DEBAT "Les présidentielles quel avenir pour la Bretagne". Local du cercle Celtique d'Orvault av. des Verts Prés, la Botte d'Asperge, entrée libre.
- de 18 à 19H30 Réunion Commission Urbanisme des Amis de la Terre. 7 bis av. Guillon

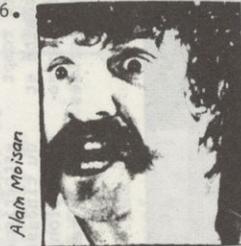
JEUDI 22

- 20H : Réunion du GROUPE NAISSANCE centre social de la Pillotière (vers Rte de Paris)
- 20H30 : REUNION DEBAT organisée par les animateur de "Nouvelle campagne" (Reserve toulousaine). Quelles contributions locales à cette revue qui nous vient de Toulouse. Local APL 26 bis Bd R. Shumann Nantes
- 21H : BEAUX ARTS TRIO DE NEW YORK auditorium du conservatoire. Renseignement Maison de la Culture Nantes 48.70.06.
- 21H : JEAN PHILIPPE COLLARD Piano Schuman, Chopin, Rachmaninov Prix 50 à 80F Chateau de Goulaine renseignement 54.92.92.
- 20H30 : VLADIMIR MIKULKA guitariste tchèque Salle Vasse Jeunesse musicale de France.
- 21H : "SALSIFIS STOMPERS" au Chalet
- 20H : AC DC à la Rotonde au Mans

- 21H : MUSIQUE DES ANDES Bolivia Mantata St Nazaire Maison du Peuple.
- 20H30 : CENTRE NATIONAL DE DANSE contemporaine Alivin Kikolaïs théâtre

VENREDI 23

- 20H30 : SOIREE DEBAT avec montage audio-visuel "Amnesty pourquoi faire" Organisée par AMNESTY INTERNATIONAL centre aéré de Mazaire La Chapelle sur Erdre.
- 20H & 22H15 Deux films sur l'Homosexualité suivis d'un débat animé par le GLH (Ginéma l'Olympia)
- 21H : "VICTIME DU DEVOIR" de Ionesco par le théâtre de la Carrière.
- 21H Musique des ANDES: (Bolivia Mantata) St Nazaire Maison du Peuple
- 20H30 Centre national de DANSE CONTEMPORAINE Alwin Nikolaïs Théâtre Graslins Locations 1 rue Molière (71.26.60.)
- 21H : ANDRE GABORIT poète auteur compositeur, auditorium du conservatoire. Px 20F location 27 rue du Moulin et 35 rue de la contrie.
- 20H30 : CHRISTIAN BOURASSEAU auteur compositeur interprète Foyer du Jeune Travailleur 3 Bd Vincent Gâche.
- 20H30 : ALAIN MOISAN maison des jeunes St Herblain Px 8 10 et 18F réservation à partir du 20 janvier MJC av Alain Gerbault st Herblain Tél : 76.67.26.



Alain Moisan

- 21H : chants et danses, ensemble soviétique de Georgie Palais des Sports Beaulieu 40 et 50F. comité des fêtes de Nantes.

SAMEDI 24

- 21H : YVES DUTEIL auditorium du Conservatoire Ile Beaulieu
- 21H : FEST NOZ à la salle municipale de Saffré avec les sonneurs de la Keviemann Naoned. Accordéon et veuze Patrick Bardouls entrée 8F
- 21H : FEST NOZ Diwan à la Frebaudière avec Andréziz et les frères Perron.

- 21H : cinéma "UN APRES MIDI DE CHIEN MJEP st Nazaire.
- 21H : "LA PALIX" Comédie d'Après Aristophane par le théâtre de l'Ecume salle des fêtes de Redon.
- 21H : ANDRE GABORIT poète auteur compositeur salle St Roch à St Mars de Coutais location Mr Douillard, la Carrière.
- 21 H Victime du devoir de Ionesco au THEATREQUIPE.

DIMANCHE 25

- 21H : "LA PALIX" comédie d'après Aristophane par le théâtre de l'Ecume salle des fêtes de Redon. 10 à 13H : RADIO LIBRE 44.(97Mhz)

MARDI 27

- 21 H Victime du devoir de Ionesco au THEATREQUIPE

JEUDI 29

- 18 et 21H "AVENTURES DU 20° SIECLE" Salle Neptune. Ascension d'El Capitan dans le parc Yosemite par une équipe d'alpinistes américains. Le film le plus primé de l'histoire de la montagne, à vous faire froid dans le dos....

VENREDI 30

- 21H Victime du devoir de Ionesco au Théâtreéquipe.

SAMEDI 31

- 21H : BEST NOZ salle des fêtes à Batz/Mer organisé par le comité de soutien à DIWAN
- 21 H Victime du devoir de Ionesco au THEATREQUIPE.

MARDI 3

- 20H30 REUNION PUBLIQUE organisée par les comités Plogoff, MEP et le SEPNB et d'autres associations de L.A, à l'occasion de la venue d'étudiants danois. Film "la plus grande éolienne" Débat Bourse du Travail CGT.

BREST

Antimilitarisme

Résistance à la militarisation.

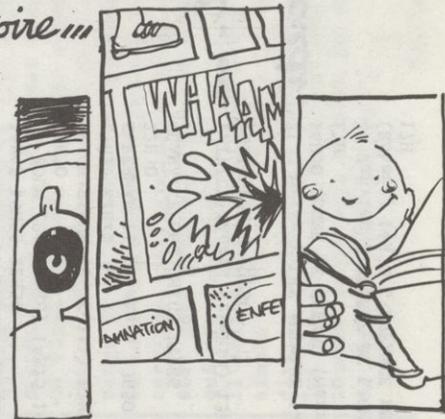
Du 2 au 6 à BREST. Semaine du film antimilitariste avec entres autres "Paroles de femmes du Larzac" "Le dictateur" "Les prisons" "La chair à canon" etc. Le 7 et 8 février rassemblement régional antimilitariste Parc de Penfeld Brest.

STAGES

Raconter une histoire

du samedi

31 janvier 14H30 au dimanche 1er février 18H.
Comment conter une histoire aux enfants
Avec Xavier JOLLIVET, comédien au "Théâtrequivoque".
"CHANSON ENFANTINE" du vendredi 30 janvier 20H au dimanche 1er février 18H.
Recherche de moyens originaux et attrayants pour apprendre et exploiter le texte et la musique d'une chanson avec des enfants.
Avec Jean MARTIN, auteur compositeur (plusieurs disques) comédien professionnel.



"BANDES DESSINEES" du samedi 21 février 14H30 au dimanche 22 février 18H.

Présentation et débat sur la B.D. Initiation à l'animation avec des auteurs de Bandes Dessinées (LOUP et SERRE -sous réserve-).

Tous les ateliers se dérouleront à NORT/ERDRE. Hébergement repas possible. Les tarifs des ateliers varient suivant les revenus des participants.
Renseignements et inscriptions : Fédération Départementale des Associations Familiales Rurales. 8 rue Kervégan B.P. 251
44008 NANTES CEDEX Tél : 47.60.55.

SEJOURS

Ski de randonnée

DE Janvier à Avril

Le Mont Lozère à ski de randonnée. séjours organisés par une association locale. Séjour en auberge, des garderies d'enfants peuvent être organisées. Possibilité de randonnées et sur plusieurs jours de ferme en ferme Prix pour six jours de 880 à 990F. Renseignement ADET 48220 Pont de Montvert Tél 45.80.08.

SILENCE

Le mime Luc Antoine.

Dresseur de puces, cow boy raté, mauvais magicien, Luc Antoine incarne ces personnages au pays du silence. D'autres sketches de quoi rire aux éclats au centre social de la Bernardière :

- mercredi 28 janvier 15H (pour enfants) 5F
 - vendredi 30 20H30 (pour adultes) 18F (chômeurs 8F, adhérents centres sociaux et mjc st Herblain 12F)
- Location centre social de la Bernardière rue de Dijon St Herblain ... Ce maître de la gestuelle humoristique. 46.28.77. Son mime, bien plus que descriptif ou perfectionniste, vise à faire rire. Et il y parvient sans difficultés : la grosse moustache compensant la démission massive des cheveux, le visage utilise toutes les ressources des mimiques. Si l'on y ajoute la perfection dans l'expression des mains et des doigts, on définit un artiste qui se dépense énormément sur scène, et secoue de rires tout en s'amusant visiblement lui-même.

